BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4283 du Vendredi 23 Mai 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PONTIFICAT DE LEON XIV

Sous le signe de l'amour pour tous les hommes

C'est par une messe solennelle riche en signes et symboles, dimanche 18 mai 2025 sur la place Saint-Pierre, à Rome, que le pape Léon XIV, élu dix jours auparavant, a débuté son pontificat. Le Congo y a été représenté par sa diaspora. Dans son homélie très attendue, le Saint Père a appelé à bâtir une Eglise missionnaire «fondée sur l'amour de Dieu et signe d'unité».

(PP. 8-9)

DROITS HUMAINS

L'OCDH exige la libération de Grâce Herval Lassy Mbouity

(P.5)

POOL

La démobilisation des ex-combattants a commencé

(P.3)

SANTE

Tout savoir sur l'hypertension artérielle

(P.12)

COOPERATION

Brazzaville parée pour le Forum Italie-Congo

(P.5)

EDITORIAL

Anne, ma sœur Anne ...

CAMPAGNE MUCODEC D'OUVERTURE DE COMPTE

Pour promouvoir l'inclusion financière et réduire le taux de thésaurisation

Sous le thème: *«Un Congolais! Un compte!»*, les MUCODEC ont lancé une campagne d'ouverture de compte samedi 17 mai 2025, à Brazzaville, à travers un carnaval. Cette promotion a commencé depuis le 5 mai dernier et prendra fin le 25 novembre 2025. Elle permet à tout citoyen d'ouvrir un compte avec un montant de 8.500 Francs CFA, avec plusieurs avantages, tels qu'avoir à la fois un compte courant, un compte épargne et bien d'autres services.

Placé sous la conduite de Aurélien Ngandziami, directeur régional de la zone Pool Brazzaville des MUCODEC, le carnaval est parti de l'esplanade du CNRTV (Centre National de Radio et Télévision) à Nkombo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri, en passant par Talangaï, l'avenue des Trois martyrs, le rond-point Moungali, le Centre-ville, le rond-point de l'Institut français du Congo, jusqu'à la caisse locale MUCODEC de Bacongo, au Centre sportif qui a constitué la boucle du carnaval, après un contour du rond-point Bifouiti, à Makélékélé.

La campagne a pour objet de pousser les citoyens à posséder des comptes pour réduire le taux de thésaurisation. La bancarisation présente un taux très faible au Congo.

«Nous avons jugé utile de permettre à tout citoyen d'être co-propriétaire des MUCODEC avec 8.500 Francs CFA seulement. Il peut avoir plusieurs avantages, comme la gratuité du compte courant, la gratuité du compte épargne, avec une carte monétique gratuite. Toutes les agences MUCODEC sont concernées par cette campagne sur toute l'étendue du territoire national. Nous avons plus de 45 agences et points de vente avec plus de 40 ans d'existence», a indiqué Aurélien Ngandziami, avant de souligner que la mission des MUCODEC, c'est l'inclusion financière de tous les citoyens. *«Nous avons pour ambition de promouvoir la culture de l'épargne pour être autonome. L'épargne est une décision de l'avenir et de vie. Cette décision permet l'épanouissement des uns et des autres. Les MUCODEC sont une entreprise congolaise gérée par les Congolais et pour les Congolais. L'heure est venue d'être copropriétaire. Quand vous avez ce statut, vous êtes patriotes puisque vous participez à la décision, à la vie et à l'épanouissement de notre environnement, donc au développement collectif. Cette promotion permet à tout citoyen d'avoir un compte bancaire facilement et surtout de sécuriser son épargne».*

Aurélien Ngandziami et le directeur de radio Mucodec animant la campagne

Les MUCODEC ont vu le jour en 1984 sous la forme d'un projet de l'Etat congolais, avec l'ouverture de la première caisse rurale à Madingou sous l'appellation de Coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC). Mais, elles ont franchi une nouvelle étape en termes d'organisation et de gouvernance. Les MUCODEC sont engagées activement dans la bancarisation des populations, en particulier celles exclues du système bancaire classique. Elles sont reconnues pour leur engagement dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion financière. La mission des MUCODEC consiste à accompagner leurs clients dans la réalisation de leurs projets et d'améliorer leurs conditions de vie, en favorisant l'autonomie économique et le développement local. Elles sont devenues un acteur incontournable de la micro finance au Congo et en Afrique centrale.

Au regard de leurs performances, les MUCODEC ont reçu officiellement le 11 mars 2025, la certification ISO 27001, une norme internationale dans le système de management des informations. Elle avait été remise par la représentation du Bureau Véritas au Congo, leader mondial de la certification.

Cette certification ISO 27001 atteste que les MUCODEC déploient des processus rigoureux et de contrôles efficaces pour protéger les informations sensibles contre toute menace interne ou externe.

Le démarrage du carnaval

Pendant l'animation à la tribune placée à la caisse locale Mucodec Bacongo

Vue de la foule

Les artistes musiciens pendant l'animation de la campagne

POOL

La démobilisation des ex-combattants a commencé

Le ministre d' État, directeur de cabinet du Président de la République et président de la CONADER, Florent Ntsiba, a officiellement lancé le Programme national de désarmement, dé mobilisation et réinsertion (PNDDR) à Kinkala, le 15 mai 2025. Cet événement a réuni des membres du Gouvernement, Euloge Landry Kolélas, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Mme Adama Dian Barry, représentante résidente du PNUD, ainsi que des partenaires techniques et financiers, des autorités civiles et militaires, des communautés locales et des ex-combattants, dans la salle de conférences André Grenard Matsoua.

Les ex-combattants ont exprimé leur satisfaction, attendant ce programme depuis 2017. Le préfet du Pool a évoqué le contexte socio-politique de son département, soulignant les avancées depuis la signature de l'accord de cessation des hostilités le 23 décembre 2017. *«L'administration travaille en harmonie et l'autorité de l' Etat est observée. Ce qui permet à la population du Pool de vaquer librement a ses occupations quotidiennes. La circulation des personnes et des biens est devenue une réalité»,* a dit Jules Monkala Tchoumou.

Le démarrage du PNDDR apporte une réponse appropriée à la ré insertion des ex-combattants et aux besoins des populations du Pool. *«Le PNDDR est l'espoir et l'espérance d' une population qui attend impatiemment»,* a-t-il ajouté.

La photo de famille

Adama Dian Barry, représentante du PNUD, a salué les efforts des autorités congolaises pour une paix durable et un développement durable. Elle a rappelé que ce programme, mis à jour, permettra la ré insertion de 20 000 ex-combattants et d'autres communautés, en précisant que depuis 2017, 8 000 armes ont été recueillies.

Le Haut-commissaire à la ré insertion a salué la volonté du Président de la Ré publique de pacifier définitivement le Pool, affirmant que le succès du PNDDR d é pendra de l'engagement national.

Euloge Landry Kolélas a ajouté que ce programme tant attendu intervient après plusieurs projets pilotes et sectoriels, visant à stabiliser socialement, politiquement et économiquement le Pool et la nation congolaise. *«Le PNDRR a la spécificité, d'être un programme post-conflit à vocation de stabilisation sociale, politique et économique du département du Pool et de la nation congolaise en général. Il s'appuie sur la problématique du DDR, la consolidation de la paix et la cohésion sociale par le renforcement des activités économiques et sociales, ainsi que par la réduction des violences sociales»,* a-t-il déclaré, tout en rassurant que *«toutes les conditions sont réunies pour son démarrage par la mise à disposition des Fonds par le FIGA»*. Après le lancement du PNDDR, le président de la CONADER et les parties prenantes se sont rendus à Yalavounga pour visiter un site pilote destiné à des activités agricoles impliquant 400 bénéficiaires répartis en dix coopératives .

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Anne, ma sœur Anne ...

De quoi sera fait demain? Cette question, nous nous la posons chaque jour, mais cette fois-ci à l'échelle d'une Nation, elle traduit l'angoisse (ou l'apathie) devant l'incertitude des jours qui viennent. Notre classe politique est aphone. Elle ne lance pas, même par simple principe, les contre-feux dont peuvent se nourrir les débats de l'opinion et des médias. Tout est fait comme si nous étions résignés à voir arriver l'an 2026, ses aléas et ses surprises annoncées ou supputées. Il est sûr que l'année 2026 finira pas arriver. Et que ceux qui font mine de vouloir se lancer dans la course de la présidentielle aujourd'hui, finiront par se lasser d'attendre. Les étudiants le savent : on ne commence pas à apprendre les lecons le jour de l'épreuve. Nous ne nous attendons pas à des surprises, quel que soit le protagoniste. Nous connaissons notre pays et son personnel politique; il ne nous apportera aucun élément de surprise. Nous nous sommes installés dans un conformisme que nous trouvons d'ailleurs plus rassurant que l'aventure des inconnus. Nous avons, comme dirait le comédien, tout essayé. Nous avons expérimenté l'alternance guerrière puis pacifique. Nous avons essayé les gouvernements d'union nationale. Nous avons vu monter au pouvoir les majorités les plus confortables : nous en revenons toujours au même point de recherche d'une formule de démocratie qui nous satisfasse. Nous en sommes toujours à hausser les épaules d'un air entendu: rien de nouveau sous le soleil. Alors, arrive et passe bien vite l'année 2026 pour que nous entamions un nouveau cycle de hasardements politiques, dans la paix.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PROGRAMME NATIONAL DES FILETS SOCIAUX (PNFS)

Paiement des transferts monétaires conditionnels aux populations vulnérables de Poto-Poto et de l'île Mbamou

La ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, a lancé le 19 mai 2025 le paiement des transferts monétaires et conditionnels aux populations vulnérables de Poto-Poto et de l'île Mbamou, en présence de la coordonnatrice du Programme national des filets sociaux, Mme Cornelli Stella Oko Mavoungou.

Le lancement de ces paiements vise à réduire l'extrême pauvreté et les inégalités au niveau national en augmentant les revenus des ménages les plus défavorisés, les incitant à investir dans le capital humain, notamment celui de leurs enfants.

Ces paiements concernent le premier trimestre 2025. *«Ces ménages ont été identifiés en décembre 2024 à partir de la base de données du registre d'identification unique (RIU) et des listes actualisées des circonscriptions d'action sociale (CAS) de Brazzaville»*, a expliqué la coordonnatrice du PNFS.

Pour cette première phase, seules les circonscriptions d'action sociale de Poto-Poto et de l'île Mbamou sont concernées, soit 493 ménages qui recevront leurs paiements par voie électronique. *«Ces paiements vont se poursuivre et inclure les 10 CAS de Brazzaville dans les jours à venir»,* a précisé Mme Oko Cornelie Stella.

La ministre a souligné que le Gouvernement s'efforce d'assister d'autres familles en situation de précarité. *«Avec ces paiements, les populations doivent comprendre que le Président de la République s'engage à fournir une aide sociale»*, a affirmé Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, appelant à l'apaisement.

«Je suis consciente que de nombreux ménages souhaitent également être assistés. C'est un début, et le Gouvernement travaillera à mobiliser des fonds pour continuer à aider nos compatriotes en difficulté», a-t-elle ajouté.

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

La ministre en conversation téléphonique avec une bénéficiaire qui venait de recevoir son transfert monétaire

Elle a aussi averti les populations et les familles non enregistrées de se méfier des arnaques. *«Soyez vigilants, car certains pourraient vous demander de l'argent en promettant un paiement. Aucun paiement ne sera effectué tant que les services sociaux ne vous auront pas enregistrés et communiqué votre statut de bénéficiaire»,* a-t-elle prévenu.

Sur le terrain, la ministre a appelé des bénéficiaires pour vérifier s'ils avaient bien reçu leurs transferts monétaires, et ils ont confirmé avoir reçu cette aide.

Il est important de noter que les transferts monétaires conditionnels concernent les ménages ayant des enfants scolarisés, des personnes en situation de handicap, ainsi que des personnes âgées ou en grande difficulté.

Pour élargir son initiative à l'échelle nationale, le Gouvernement a créé, avec l'appui budgétaire de la Banque mondiale, le Programme national des filets sociaux, initié en 2014 avec le projet Lisungi, visant à améliorer les conditions de vie des ménages pauvres, à les protéger des chocs et à réduire leur vulnérabilité. Le lancement officiel de ce programme a eu lieu le 11 août 2024 par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Dans sa phase initiale, le Programme national des filets sociaux a pour objectif opérationnel de sortir 75 % des ménages bénéficiaires de la pauvreté alimentaire.

Cette phase expérimentale s'étendra de 2024 à 2026 et proposera aux bénéficiaires quatre types de prestations: les transferts monétaires conditionnels (TMC), les transferts monétaires pour activités génératrices de revenus (TMAGR), la pension sociale pour personnes âgées (PSPA) et les aides sociales d'appoint (ASP).

Cyr Armel YABBAT-NGO

Maître Talitha Emma Sarah MALONGA, Notaire
Exerçant en l'Etude de Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire,
Titulaire d'un Office à Brazzaville sis au n068 boulevard Dénis SASSOU NGUESSO, face Congo Télécom, au 1er étage de l'immeuble abritant le Restaurant Jaipur, Centre - ville
B.P: 1444, Tél : 00242 06.481.46.10.
République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE

«DELTA SECURITE»
En sigle «DS» SA
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 20.000.000 FCFA
Siège social à Brazzaville au n02111 rue Voula Plateau des 15 ans
République du Congo

Suivant acte authentique reçu en date à Brazzaville du 10 avril 2025 par **Maître Talitha Emma Sarah MALONGA**, Notaire en la résidence de Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 11 avril 2025, sous le folio 070/11 N° 350, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société anonyme avec Conseil d'Administration

Objet: La société a pour objet tant sur l'étendue du territoire de la République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:
- Protection rapprochée
- Gardiennage
- Surveillance événementielle Agent de sûreté embarquée
- Chauffeur de sécurité
- Transport de fonds
- Sécurité incendie
- Sûreté maritime
- Intervention
- Vidéo surveillance
- Maitre-chien
- Agent de sécurité
- Encadrement sûreté aéroportuaire
- Sûreté des expatriés

Et, généralement, la société pourra faire toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, pouvant se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Dénomination: La société a pour dénomination: **DELTA SECURITE, en sigle «DS» SA**

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville au numéro 2111 rue Voula Plateau des 15 ans.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Capital: Le capital social est de 20.000.000 FCFA, divisé en 2.000 actions de 10.000 FCFA chacune, toutes de même catégorie.

Administration: Monsieur FOLLO Raymond est nommé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur MPOUSSA Francis Ivan est nommé Directeur Général

Monsieur FOLLO Sithas Chrisss Tondell est nommé Directeur Général Adjoint

Dépôt légal: Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 28 avril 2025

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B14-00011.**

Pour insertion légale
Me Talitha Emma Sarah MALONGA
Notaire

COUR D'APPEL DE BRAZZA VILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZA VILLE
CABINET DU GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la Société **AGRO ALLIANCE CONSULTING**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000.000Francs CFA dont le siège social est sis au n°6, Rue Bon Voisin, Makabandilou-Djiri, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le **n°CG-BVZ-01-2021-B13-00022 ;**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2024, l'associé unique de ladite société a délibéré et adopté sur la dissolution anticipée.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 203, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date **du 14 mai 2025,** sous le **n°CG-BZV-01-2025-M-12840** aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,
Greffier en chef,
Maître Jean Clément NGATALI

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Célébration de la 18ème Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme en République du Congo

Le jeudi 15 mai 2025, le Ministère de la Santé et de la Population, à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), en collaboration avec Catholic Relief Services (CRS), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et d'autres partenaires techniques et financiers, a célébré la 18ème édition de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme. Bien que traditionnellement commémorée le 25 avril depuis son institution en 2007, cette célébration différée n'en a pas moins revêtu une importance capitale.

Placée sous le patronage de Monsieur le Ministre de la Santé et de la Population, la cérémonie s'est déroulée sous le thème: *«Le paludisme prend fin avec nous : Réinvestir, Réimaginer, Relancer».* Ce thème appelle à une intensification des efforts, à l'innovation dans nos approches et à une revitalisation de notre engagement envers les populations les plus vulnérables. Cette celebration a offert l'opportunité de réfléchir aux progrès réalisés et de renforcer la détermination à éradiquer le paludisme qui continue d'affecter les communautés.

Grâce aux efforts conjoints, les données de l'année 2024 tirées dans le DHIS2 en janvier 2025 témoignent de progrès notables:

• Dépistage du paludisme : 1 254 759 personnes ont été testées dans les formations sanitaires et au sein des communautés, atteignant 71 % de notre objectif annuel.

• Traitement du paludisme : 862 622 personnes ont reçu un traitement approprié, représentant 68 % de la cible fixée.

• Prévention chez les femmes enceintes : 47 715 femmes enceintes ont bénéficié d'au moins trois doses de traitement préventif intermittent, dépassant notre objectif avec un taux de réalisation de 125 %.

Ces résultats sont le fruit d'une collaboration étroite entre le Ministère de la Santé et de la Population, à travers le Programme National de lutte contre le Paludisme, Catholic Relief Services (CRS), le Fonds mondial, le Comité de Coordination des Projet financés par le Fonds mondial (CCN), les partenaires techniques et financiers, les agents de santé communautaires, la Société Civile et l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre le paludisme au Congo, dont le CRS salue les efforts et encourage le dévouement.

M. le Ministre de la Santé et de la Population, Professeur Jean Rosaire IBARA lors de son allocution.

Le Représentant Résident de Catholic Relief Services (CRS), Dr Alemayehu Gebremariam lors de son discours.

Le Représentant Résident de CRS, dans discours, a profité de l'occasion pour annoncer la mise en œuvre imminente d'une campagne de masse de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA), qui constitue une intervention de haut impact dans la lutte contre le paludisme. Mais il a aussi souligné dans son mot les challenges actuels en déclarant: *«Malgré ces efforts, les défis de la lutte contre le paludisme se complexifient, qu'ils soient épidémiologiques, climatiques, comportementaux ou liés au manque de financement. Nous sommes appelés à faire plus avec moins de ressources, en faisant preuve d'efficacité et de responsabilisation. Je tiens à souligner que le Fonds mondial nous a conseillé de réduire nos dépenses jusqu'à 45% pour l'année 2025 et 30% pour l'année 2026, principalement en raison de la diminution des financements mondiaux et jusqu'à ce que le pays atteigne son engagement de cofinancement de 15 % ».*

En adéquation avec le thème de l'année, la journée a été marquée par une session scientifique enrichissante, comprenant des exposés sur :

* La situation épidémiologique du paludisme au Congo;
* La vie du moustique et les méthodes de lutte antivectorielle ;
* Les résultats d'une étude récente sur la résistance des moustiques aux insecticides ;
* La surveillance de l'efficacité des antipaludiques.

Vue partielle de la salle avec les officiels regardant la scene théâtrale de sensibilisation sur le paludisme, produite à l'occasion par l'association des jeunes LOATEKOMBO.

Pour renforcer la dimension éducative de l'événement, de jeunes artistes ont présenté des performances artistiques véhiculant des messages forts sur la lutte contre le paludisme, interpellant chacun sur sa responsabilité individuelle à travers des gestes simples mais essentiels.

La cérémonie a rassemblé de hautes autorités nationales, des représentants du Système des Nations Unies, des membres de l'Église Catholique au Congo, des partenaires techniques et financiers, ainsi que de nombreux invités de marque. Cette activité rentre dans le cadre du projet GC7 du Fonds mondial, pour lequel CRS Congo est Récipiendaire principal pour les subventions Paludisme et Renforcement du Système de Santé

Ensemble nous pouvons bâtir un avenir sans paludisme et chaque action compte, chaque engagement est précieux.

L'équipe de rédaction de CRS.

DROITS HUMAINS

L'OCDH exige la libération de Grâce Herval Lassy Mbouity

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a lancé un appel à la libération de Grâce Herval Lassy Mbouity, lors d'un point presse le 16 mai 2025 à Brazzaville. Derick Mouanda, responsable du programme de monitoring, recherche et documentation, et Geodefrois Banga, coordonnateur des programmes, ont mis en lumière la situation préoccupante de l'opposant et président du parti «Les Socialistes».

Grâce Herval Lassy Mbouity enlevé

Grâce Herval Lassy Mbouity a été «enlevé» le 11 mai 2025, vers 9 heures, à son domicile du quartier Moukondo, à Brazzaville. Il a été emmené par un groupe de cinq individus cagoulés et armés. Les témoins ont rapporté qu'il a été brutalement traité et conduit de force dans un véhicule noir de marque Toyota, sous les yeux de sa famille.

L'opposant demeure introuvable, alors qu'il avait déjà échappé à une tentative d'assassinat le 30 avril, et avait subi de graves blessures après avoir reçu des menaces de mort au téléphone.

L'OCDH déplore que les plaintes déposées par Lassy Mbouity auprès du Procureur de la République à Brazzaville n'aient pas été suivies d'effet.

L'organisation exprime de vives inquiétudes quant à l'intégrité physique et morale de Lassy Mbouity, tenant les autorités policières et les gendarmes pour responsables de son sort. Sa famille est sans nouvelles et ignore où il pourrait être détenu, ainsi que son état de santé.

De g à dr: Derrick et Godefroid Banga, les deux animateurs du point de presse

L'OCDH appelle les forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie, services de renseignement) à agir pour retrouver et libérer Lassy Mbouity. Elle exhorte également le Gouvernement à garantir la liberté d'expression et la sécurité des leaders politiques, y compris ceux de l'opposition, durant cette période préélectorale, afin d'assurer un véritable jeu démocratique au Congo, tout en respectant les droits humains et les principes démocratiques.

Il est à noter que Lassy Mbouity avait exprimé son intention de se porter candidat à la présidentielle de 2026.

Ph. B

COOPERATION

Brazzaville parée pour le Forum Italie-Congo

La capitale congolaise accueille du 26 au 27 mai 2025 le Forum Italie-Congo, une plateforme de rencontre, d'échanges, de coopération et de mutualisation des investissements pour les hommes d'affaires des deux pays. Il se déroule après l'édition tenue à Rome, en Italie, en février 2024, qui avait été précédée par le Sommet Italie-Afrique en janvier. La rencontre a pour cadre les deux Tours jumelles à Mpila, et sera l'occasion de vulgariser davantage, voire de mettre en exergue le Plan Mattei pour l'Afrique dont le Congo est l'un des pays pilotes pour le continent.

La délégation congolaise lors du Forum Italie-Congo à Rome, en février 2024

Ce forum, grand espace du donner et du recevoir, est un lieu de renforcement des liens pour les deux pays et aussi un catalyseur de développement qui engage plusieurs domaines de coopération. Il s'inscrit dans la droite ligne de l'excellence des relations séculaires entre les deux Etats, qui se sont beaucoup développées ces derniers temps sur divers axes. Avec au sommet, des visites mutuelles effectuées par les plus hautes autorités italiennes et congolaises.

Ces visites sont symbolisées notamment par celle de la présidente du Conseil des ministres italien Giorgia Meloni en octobre 2023 au Congo, au cours de laquelle elle avait été reçue par le président Denis Sassou-Nguesso. Et par celle effectuée à Rome en janvier 2024 par le chef de l'Etat congolais, à l'occasion du Sommet Italie-Afrique, lorsqu'il avait rencontré son homologue italien Sergio Mattarella et la présidente du Conseil.

La coopération entre l'Italie et le Congo se consolide chaque jour et va encore s'étoffer. Dans le domaine du pétrole, elle est cimentée par la présence au Congo de la société ENI implantée dans la capitale économique Pointe-Noire, qui exploite l'or noir depuis des décennies. Cette société se déploie sur d'importants champs pétroliers sur la côte atlantique.

Le Plan Mattei est le fruit de l'actuelle politique du gouvernement italien qui veut écrire une nouvelle page dans sa relation avec l'Afrique, en jetant les bases de *«la construction d'un modèle de développement et de coopération qui soit toujours, sur un pied d'égalité, sans intentions paternalistes ou prédatrices».*

Il suppose une coopération trilogique: entrepreneuriale, académique et culturelle.

Au Congo, ce plan de développement stratégique partagé qui porte le nom du fondateur d'ENI est salué et s'exécute avec satisfaction. Parmi les acteurs de premier rang qui le pilotent, figure l'ambassadeur d'Italie Enrico Nunziata, qui est très engagé aux côtés du gouvernement congolais. A ce jour, le diplomate italien a sillonné certaines localités du Congo pour la matérialisation de la politique de développement contenu dans ce plan. Il a été notamment dans le département du Niari (Sud-ouest) sur l'axe Dolisie-Kibangou, où il a visité des villages qui s'y trouvent. Là-bas, dans le monde agricole particulièrement, le Plan Mattei est considéré comme la clé du développement d'une agriculture industrielle. Au moins 10 mille hectares de terres ont été consentis dans cette zone au profit du plan.

Pour fonder le groupe pétrolier ENI, Enrico Mattei a misé avant tout sur le potentiel de son pays l'Italie, à travers ses champs de pétrole, puis sur ses réserves de gaz.

Aristide Ghislain NGOUMA

COUP D'OEIL EN BIAIS

Cette criminalité qui ne cesse de grimper !

Les Forces de sécurité ont du pain sur la planche, au regard de la criminalité qui persiste dans les quartiers de Brazzaville. Une femme sortie de chez elle en compagnie de sa nièce pour accompagner à l'hôpital sa fille dont la grossesse était à terme, mardi 13 mai 2025 vers 5h du matin, a été sauvagement agressée à la machette par une bande de ''bébés'' noirs (kuluna). C'était à quelques encablures du cimetière La Tsiémé, à Talangaï, l'arrondissement 6 de la capitale. Les agresseurs leur ont ravi sacs, objets de valeur et une somme de 450.000 francs CFA, sous la menace d'une arme blanche, avant de disparaître dans la nature.

Pointe-Noire: déjà en difficultés avec 3 enfants, une femme accouche de quadruplés

Géraldine et son mari appellent à l'aide pour survivre. La femme a accouché à l'hôpital Adolphe Sicé. Agée de 35 ans, la jeune femme a donné naissance à des quadruplés alors qu'elle a déjà trois enfants, selon notre confrère ''Le Patriote'' (n°792 du 12 mai 2025). Ce qui fait sept enfants à la charge du couple, dont le mari, 42 ans, est un charbonnier. Les quatre nouveaux nés dont le plus petit a pesé 1,6kg à la naissance, se portent relativement bien. Mais les géniteurs sont aux abois.

Nominations au Conseil supérieur de la liberté de communication

Un décret présidentiel (n°2025-174) signé le 13 mai 2025 porte nomination des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC). Sont nommés: MM. Jean Obambi, Médard Milandou et Michel Kaba Mboko (au titre du Président de la République); Raymond Olassa (au titre du Président du Senat); Noël Ramata Nkodia (au titre du président de l'Assemblée nationale); Dominique Asie (au titre du Premier ministre); Jérôme-Patrick Mavoungou (au titre de la Cour suprême), Jean Rodrigue Morapenda et Valentin Sianard (au titre du Conseil consultatif de la société civile et des ONG); Godefroy Yombi et Christian Hubert Kimbembé (au titre des professionnels de l'information). Comme on le constate, la tête de l'institution va changer, Philippe Mvouo, le président actuel, et Jean-Pierre Ngoma, vice-président, n'étant pas reconduits.

Le long du mur et de la devanture du lycée Savorgnan de Brazza transformés en terminus de bus

Lycéens, chargeurs de bus et passants se côtoient, même pendant les heures de cours. Depuis un mois, le long du mur situé côté Avenue de l'OUA et devant la devanture du lycée Pierre Savorgnan de Brazza, à Bacongo (Arrondissement 2 de Brazzaville), se sont transformés en parking de bus, à la surprise des élèves et des usagers du transport en commun. A cause des travaux de réfection de la chaussée servant de terminus aux bus exploitant l'itinéraire Mfilou-Marché Total. Tout stationnement à cet endroit est interdit. On ne peut pas dire qu'il y a perturbation des cours, mais même loin des salles de classe, les élèves craignent des perturbations. A une certaine heure de la journée, la devanture du lycée devient invivable avec la foule de gens qui montent ou descendent des bus. Il y aussi toute sorte de bandits et de faux élèves prêts à perturber l'établissement à la moindre occasion.

Faut-il rebaptiser les rues de Bacongo rappelant la présence française ?

La question est au centre des débats dans cet ancien village devenu arrondissement. Bon nombre de rues et d'avenues de Bacongo rappellent encore la présence française hier, avec des noms d'hommes des lettres, des militaires, d'hommes politiques, d'hommes de sciences, de missionnaires catholiques ou protestants, etc. Une banderole accrochée à un arbre et un poteau, le long du mur de l'école primaire Trois Francs, à Bacongo, annonce une prochaine opération de débaptisation des rues de cet arrondissement, sous la houlette de la mairie. Les avis sont très partagés. Certains veulent les remplacer (comme l'ont été plusieurs rues débaptisées il y a plus de deux décennies) pour faire place aux résistants et autres héros nationaux ou africains. D'autres, par contre, tiennent au statu quo au nom de la perpétuation de l'histoire. *«Laissez Bacongo tranquille dans son intégrité et dans sa splendeur. Cet arrondissement a plus besoin d'un assainissement conforme aux normes d'une ville moderne. Les priorités de Bacongo portent, entre autres, sur le bitumage de ses rues, la reconstruction des canalisations, l'enlèvement des ordures. Apporter de l'eau et de l'électricité, c'est ce que cherche Bacongo»*, écrit un lecteur.

MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)
Prêt BIRD n° : 9398-CG
AAON : N°07/MPTEN/PATN-UCP/F/AON/2025

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LEUR INSTALLATION POUR L'OPERATIONALISATION DE L'AGENCE NATIONALE DE SECURITE DES SYSTEMES d'INFORMATION ANSSI.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour ***financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)***, et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de ***fourniture pour l'Acquisition de matériel et Équipements Informatiques et leur installation pour l'opérationnalisation de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information ANSSI.*** «Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire».

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des Équipements informatiques et leur installation.

Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de la fourniture de matériels et équipements informatiques.

En cas de groupement, les entreprises devraient fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

Le délai de livraison du matériel est de 30 jours.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » **Version de Juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025** de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »).

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'**unité de coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda ; Tél : +242 05 079 21 21, E-mail : marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.**

5. Le Dossier d'Appel d'offres en **Français** peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de **cent cinquante mille** (150 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par dépôt ou virement bancaire au compte ci-après : 30015 24201 10120003026 71, domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH).

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous accompagnées d'une version électronique au plus tard le **16 juin 2025 à 12 heures 00 minutes,** heure de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ***« ne sera pas »*** autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres ne sera pas acceptée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro **254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda mentionnée ci-dessous à 16 juin 2025 à 12 heures 30 minutes.**

7. Les offres doivent être accompagnées d'***une déclaration de garantie de l'offre***, dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Nom de l'Agence d'exécution : **PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)**
Nom du bureau : **PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)**
Adresse du bureau : **254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo**
Téléphone : **(+242) 05 079 21 21**
Adresse électronique : marchespatn@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.i

Patrick Valery ALAKOUA

TCHAD

L'arrestation de Succès Masra divise la classe politique

L'opposant Succès Masra est accusé d'être à l'origine d'un audio ayant déclenché le massacre du village de Mandakao, ses avocats dénoncent une manipulation numérique et réclament sa libération. La classe politique se divise sur le sujet, entre opposants qui dénoncent une instrumentalisation judiciaire et majorité présidentielle qui défend une procédure conforme au droit tchadien.

Succès Masra aux arrêts

Selon les autorités tchadiennes, c'est un audio diffusé par Succès Masra qui serait à l'origine du massacre du village d'éleveurs de Mandakao près de Beinamar dans la province du Logone-occidental. La défense du président des Transformateurs évoque une manipulation à l'aide de l'intelligence artificielle d'un ancien audio datant de 2023 et demande sa libération immédiate.

Pour Avocksouma Djona Atchénémou, président du parti Les Démocrates, membres de la Coalition, GCAP, cette affaire s'inscrit dans une série de menaces et d'intimidation à l'encontre des opposants politiques. *«Le système veut nous faire peur. Ce qui s'est passé avec cette mascarade n'a absolument rien à voir avec les événements de Ben Ammar. Donc ça veut dire que quelque part, ils ont déjà tout un plan pour pouvoir neutraliser qui peut pouvoir les gêner»*, selon Avocksouma Djona Atchénémou.

De son côté, le parti au pouvoir, le Mouvement patriotique du salut (MPS), assure que la justice fait son travail selon le droit tchadien. *«C'est une affaire purement judiciaire conduite par la justice tchadienne à travers donc le parquet, pointe Abdelnasser Garbo, porte-parole du MPS. Les opposants aujourd'hui essaient de se faire entendre et ils trouvent toutes sortes de raisons pour faire les intéressants. Donc moi, je trouve que c'est vraiment léger comme accusation».*

Depuis vendredi 16 mai dernier, Succès Masra est en garde à vue à la coordination de la police judiciaire. Une délégation a pu lui rendre visite ces jours-ci. Il n'a pas pu être auditionné par le juge d'instruction, comme prévu, lundi 19 mai et ne l'a été que mardi 20 mai 2025.

Gaule D'AMBERT

BURKINA FASO

Inauguration du mausolée Thomas Sankara

Le mausolée du capitaine Thomas Sankara a été inauguré samedi 17 mai 2025 à Ouagadougou. Il est construit sur le site du mémorial qui porte son nom, dans lequel reposent le père de la Révolution burkinabè et ses 12 compagnons assassinés pendant le coup d'Etat qui avait porté Blaise Compaoré au pouvoir, le 15 octobre 1987.

La cérémonie s'est déroulée en présence des premiers ministres du Sénégal Ousmane Sonko et du Tchad, des délégations des deux autres pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES): Niger, Mali et des représentants de la famille de l'ancien président du Ghana Jerry Rawlings. Recueillement, dépôt de gerbes de fleurs, 21 coups de canon ont ponctué la cérémonie, ainsi que la visite des lieux.

En l'absence du capitaine Ibrahim Traoré, chef de l'Etat burkinabè, le Premier ministre Rimtalba Jean Emmanuel Ouedraogo a lu son message: *«Ce mausolée que nous inaugurons aujourd'hui sur la terre libre du Burkina Faso n'est pas une simple bâtisse. C'est un lieu de mémoire qui rappelle à la conscience collective des Burkinabè, des combattants de la liberté et de tous les hommes épris de paix et de justice sociale, le sacrifice du capitaine Thomas Sankara et de ses compagnons (...). Ce 17 mai est un symbole: celui du refus de la domination impérialiste, du néocolonialisme et de leurs avatars».*

Le mausolée a-t-il précisé, *«marque le début d'un grand projet: celui du mémorial Thomas Sankara. Pour tenir allumée la flamme de la Révolution»*, selon les termes du chef de l'Etat. Le capitaine Ibrahim Traoré, qui a mis son pays sous cloche depuis qu'il a pris le pouvoir en 2022, revendique régulièrement l'héritage de Thomas Sankara pour mobiliser autour de lui.

Peu avant, la délégation sénégalaise a échangé avec des membres du gouvernement burkinabè. Dakar et Ouagadougou se rejoignent sur l'affirmation de leur souveraineté, Ousmane Sonko plaide pour une redynamisation de leur coopération. *«Cette dynamique qui est déclenchée au Burkina, qui est déclenchée au Sénégal et certainement dans d'autres pays, doit être renforcée par la collaboration, l'échange d'expérience, mais également d'informations. Nous sommes confrontés à deux défis: sécuritaire et économique. Et je suis convaincu qu'ensemble, nous allons relever ces défis en maximisant sur nos convergences, plutôt que sur les quelques aspects sur lesquels chacun peut avoir une démarche qui lui soit particulière»,* a relevé Ousmane Sonko.

Alain-P. MASSAMBA

CRISE EN RD CONGO

Les co-facilitateurs ont harmonisé leurs stratégies à Lomé

Le président du Conseil des ministres du Togo, Faure Gnassingbé et facilitateur de l'Union africaine pour la crise en RD Congo a réuni samedi 17 mai 2025 à Lomé au Togo, le panel des facilitateurs (SADC-EAC) désignés dans le cadre de la médiation africaine pour la paix dans l'Est de la RD Congo, pour une meilleure coordination des initiatives prises.

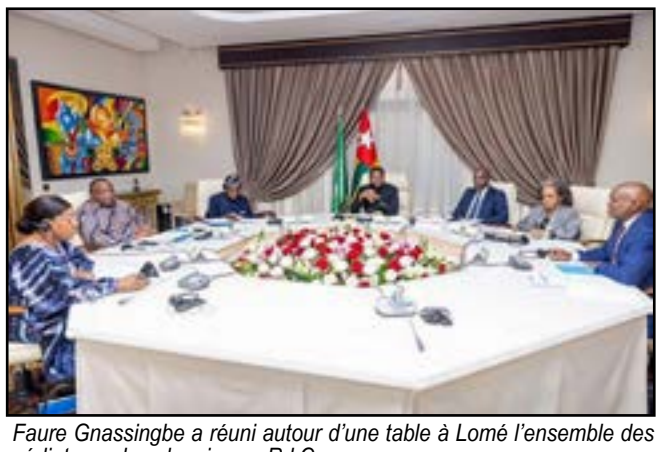

Faure Gnassingbe a réuni autour d'une table à Lomé l'ensemble des médiateurs dans la crise en Rd Congo

Cette rencontre s'inscrit dans la droite ligne de l'agression rwandaise via la rébellion du M23, en tenant compte des initiatives de paix qui se multiplient à différents niveaux pour mettre fin à l'insécurité qui secoue la zone. Elle s'aligne aux efforts de l'Union africaine pour rapprocher Kinshasa et Kigali, dans un contexte de tensions persistantes et de violences armées.

Plusieurs anciens chefs d'Etat d'Afrique y étaient présents: Olusegun Obasanjo (Nigeria), Uhuru Kenyatta (Kenya), Mokgweetsi Masisi (Botswana), Catherine Samba-Panza (République centrafricaine) et Sahle-Work Zewde (Ethiopie) ainsi que d'autres personnalités tel que Xia Huang, envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs. Ensemble, ils ont réaffirmé leur volonté d'harmoniser les initiatives de paix existantes, en fusionnant les processus de Nairobi et de Luanda dans une démarche unifiée.

Pour Faure Gnassingbe, successeur de Joao Lourenço: *«C'est avec optimisme et foi en l'avenir du continent que j'ai présidé ce jour à Lomé, en tant que médiateur de l'Union africaine pour la crise à l'Est de la RDC, la première réunion du panel des co-facilitateurs. Ces échanges avec les éminents co-facilitateurs, porteurs d'espoir ont permis d'harmoniser les vues et de poser les bases d'une coordination fluide et inclusive».*

Dans cet élan, il a remercié les différents partenaires régionaux et internationaux qui appuient ce processus pour le retour de la paix dans l'Est de la République Démocratique du Congo. *«Nous saluons le soutien affirmé des partenaires et contributeurs internationaux Etats-Unis, ONU dont l'engagement à nos côtés confirme la pertinence et la maturité de la démarche enclenchée pour le retour de la paix à l'Est de la République Démocratique du Congo»*, a souligné le médiateur de l'UA.

Selon le communiqué final publié à l'issue de la réunion, le médiateur et les facilitateurs ont insisté sur la nécessité d'une articulation cohérente entre leurs efforts respectifs, dans un cadre intégré. Ils ont également souligné l'importance d'une collaboration étroite avec les organisations régionales telles que la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), ainsi qu'avec les partenaires internationaux comme le Qatar et les Etats-Unis.

Massad Boulos, conseiller principal pour l'Afrique au Département d'Etat américain, a salué les avancées diplomatiques. En tournée dans la région et à l'étape de Kinshasa avant de se rendre à Kigali, l'ambassadeur Johan Borgstam, représentant spécial de l'Union européenne dans la région des Grands Lacs, a apporté le soutien de son institution aux initiatives de médiation en cours pour une paix durable dans l'Est de la RDC.

Alain-Patrick MASSAMBA

COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

BUREAU
PRESIDENCE
CABINET
N°0 1 0 /CNTR/P.-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) se propose de recruter un comptable aux conditions suivantes:

Qualifications et aptitude

Le candidat doit avoir:
• au minimum un Master en comptabilité avec background de Probatoire, Bac G2, BTS et Licence en comptabilité;
• être de nationalité congolaise;
• une expérience minimale de 5 ans dans un établissement public, privé ou un organisme international.

Missions

Sous la supervision directe du Rapporteur-trésorier de la CNTR, le comptable a pour missions, entre autres, de:
* Assurer la tenue de la comptabilité au quotidien, notamment l'enregistrement, le rapprochement et la justification des opérations et des comptes;
uivre les différentes activités financières et comptables de la CNTR;
* Suivre l'exécution du budget de la CNTR et en faire des rapports périodiques; Établir et vérifier au quotidien la gestion et le suivi de la trésorerie (caisse espèces, banques et autres stocks des produits de transferts);
* Préparer et présenter les états comptables en vue de leur justification devant les membres de la CNTR et les partenaires extérieurs;
* Contrôler la régularité et la sincérité des comptes à travers les états de rapprochement périodique;

Conditions de soumission

Tous les candidats doivent envoyer leur CV, copies certifiées conformes des diplômes, attestations de travail et lettre de motivation (indiquant les attentes salariales).

Délai de recevabilité des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse: 165, avenue Nelson Mandela à Brazzaville au plus tard le 31 mai 2025 à 17h.

Fait à Brazzaville, le 13 MAI 2025

Le Président,
Joseph MANA FOUAFOUA

MESSE D'INAUGURATION DU PONTIFICAT DE LEON XIV

Le Congo a été représenté par sa diaspora

Comme ils sont beaux, les pas de ceux qui portent la Bonne Nouvelle, qui annoncent le salut et la paix». C'est dans un climat de paix, sous le soleil simultanément accablant et adoucissant de Rome, que des milliers de personnes venues de l'Orient et l'Occident se sont retrouvées à la Place Saint Pierre, dimanche 18 mai 2025, pour participer à la célébration eucharistique marquant le début du ministère pétrinien de l'évêque de Rome, le Saint-Père Léon XIV.

Le Saint-Père Léon XIV

La diaspora congolaise n'est pas restée en marge de ce moment particulièrement significatif de l'Eglise. En plus des autorités diplomatiques congolaises présentes parmi les dirigeants internationaux et les représentants des confessions religieuses, quelques membres du personnel de l'ambassade du Congo en Italie, ceux de l'ambassade du Congo près le Saint-Siège et une représentante de la Fraternité congolaise de Rome (FCR), ont eux aussi participé à cette messe.

Parmi les symboles, deux insignes épiscopaux pétriniens ont été remis au Pape: le Pallium et l'Anneau du Pêcheur. Si en effet, l'imposition du pallium en laine blanche, est le symbole de l'évêque comme un bon berger, ainsi que l'agneau crucifié pour le salut de l'humanité, en revanche, sur l'anneau du Pêcheur, remis également au Pape, est représentée l'image de Saint Pierre avec les clés et le filet. Il signifie l'anneau qui authentifie la foi et indique la tâche confiée à Pierre de confirmer ses frères (Lc 22,32).

S'adressant à tout le peuple de Dieu autour de lui, et dans le souci d'authentifier leur foi, dans son homélie, le Pape Léon XIV a dénoncé *«les discordes, les blessures causées par la haine, la violence, les préjugés et la peur de l'autre»*. Il a également appelé à l'amour et à l'unité dans l'Eglise et dans le monde, comme deux dimensions confiées à Pierre par Jésus. *«Nous voulons être, au cœur de cette pâte, un petit levain d'unité, de communion, de fraternité. Nous voulons dire au monde: regardez le Christ! Ecoutez sa proposition d'amour pour devenir son unique famille»!*

Puisse le Seigneur Dieu, par son amour et par l'intercession de Marie, rendre fructueux le pontificat du Pape Léon XIV!

Sr Bed'estelle Rhyta KIMANI MOUSSOUNDA, CP
Membre de l'équipe de coordination de la Fraternité congolaise de Rome

La diaspora congolaise de Rome

POINT DE VUE

Le processus d'élection d'un Pape: rituel de sérénité

(Suite et fin)

Ce processus a donné plusieurs résultats. Des chefs-nés ont eu l'occasion d'attirer l'attention du Collège des cardinaux, de se faire connaître de lui. Chacun des cardinaux, en partageant certains problèmes du calendrier papal, est probablement devenu plus préalable au point de vue *«romain»* et aux préoccupations particulières des gestionnaires du pouvoir de la Curie. Dans le même temps, bénéficiant des échanges et des dialogues collectifs et privés, chacun est, sans doute, devenu moins dépendant que les cardinaux du passé de l'influence de groupes de pression, toujours bien placé à Rome.

En ce qui concerne l'histoire de l'élection du Pontife romain

Le Pontife romain est élu au sein de son Eglise particulière qui est l'Eglise de Rome. Traditionnellement, il est l'élu des cardinaux qui sont tous titulaires d'un siège ou d'une charge dans l'Eglise de Rome. L'élection du Pontife romain revient à leur collège depuis le XIIe siècle. Mais, pendant très longtemps, en pratique, jusqu'à l'élection de Pie X, il y a eu immixtion des pouvoirs civils, de certaines grandes puissances ayant un droit de véto.

Lors d'une assemblée solennelle d'évêques, qui a eu lieu à Rome en 1059, une bulle de Nicolas II, *«In nomine Domini»* est approuvée. Sous l'influence des réformateurs grégoriens, elle réserve aux seuls cardinaux le monopole de l'élection, à laquelle Alexandre III ajoutera la règle de la majorité des deux tiers des suffrages, en 1179.

Les cardinaux possédant le droit exclusif d'élection sont, d'abord, les sept évêques de petits diocèses satellites de Rome, qui jouent un rôle important dans l'Eglise romaine. Ce sont eux qui se chargent, en premier ressort, de l'élection, juste avant l'intervention des prêtres-cardinaux et des diacres-cardinaux, autres membres qualifiés du clergé romain.

Mais, même pendant un pontificat, il n'est pas rare que les cardinaux, membres de puissantes familles romaines, prétendent imposer leur vue. Leur prétention va jusqu'à passer un accord avec tel ou tel candidat sur une série d'orientations et d'engagements à traduire en autant de résolutions, une fois le candidat élu, en échange de leur appui. Ces listes prirent le nom de *«Capitulations électorales»:* elles dissimulaient la tentative de conditionner la liberté souveraine de l'élu.

Actuellement, c'est uniquement une affaire d'Eglise, dont les modalités sont prévues par la Constitution apostolique *«Universi Dominici Gregis»*, du 22 février 1996, qui a trouvé à s'appliquer en 2005, après la mort de Jean-Paul II, et qui a été légèrement modifiée deux fois par Benoît XVI, le 11 juin 2007 et le 22 février 2013.

Le conclave comprend les seuls cardinaux âgés de moins de quatre-vingts ans, étant précisé que le nombre de cardinaux électeurs ne doit pas dépasser 120. L'élection se déroule à huis clos (*«cum clave»*, sous clef). Les électeurs prêtent le serment de garder un secret absolu sur tout ce qui peut concerner l'élection. Le cardinal Camerlingue veille au secret des délibérations que préside le doyen du Sacré Collège.

Le mode de l'élection était, autrefois, complexe, car il pouvait relever trois formes: par acclamation, ou proclamation unanime et à haute voix du nom de l'élu; par scrutin à majorité qualifiée; et, en cas de blocage, par compromis - les cardinaux s'en remettant, alors, à quelques-uns du soin de l'élection. Jean-Paul II a voulu moderniser et simplifier la procédure: il a supprimé la première formule inusitée et la dernière qui déresponsabilisait les cardinaux. Il a, donc, conservé le seul principe d'élection par scrutin. Celui-ci a normalement lieu à la majorité des 2/3. Cependant, après dix-neuf tours de scrutin infructueux, le vote portera sur les deux seuls noms qui auront obtenu le plus de suffrages (eux-mêmes ne prenant pas part au vote).

Tout homme baptisé dans l'Eglise catholique peut être élu évêque de Rome. S'il n'est pas encore évêque, il reçoit tout de suite l'ordination épiscopale des mains du doyen du Sacré Collège. Dans le passé, des prêtres ou même des diacres (Adrien V en 1276) ont pu être élus. L'élu est appelé à consentir à son élection. Après cette acceptation, il est immédiatement évêque de l'Eglise de Rome, Pape et Chef du Collège épiscopal.

La grande règle du conclave, c'est la liberté des électeurs.

Dans sa lettre apostolique en forme de motu proprio *«Normas nonnullas»* sur certaines modifications apportées aux normes concernant l'élection du Pontife romain, Benoît XVI réaffirme clairement deux règles: celle de la majorité des deux tiers des suffrages, pour la validité de l'élection du Pape, et celle du secret permanent, sous peine d'excommunication *«latae sententiae»*, c'est-à-dire *«ipso facto»*, y compris du personnel assistant les cardinaux.

Ce document, publié le lundi 25 février, est en date du 22 février 2013, en la fête de la Chaire de Saint Pierre: le Pape veut ainsi - c'est le but des normes sur l'élection du Pontife romain - éloigner tout ombre de doute sur la validité de l'élection de ses successeurs et garantir la liberté des électeurs.

Le Pape rappelle la règle des deux tiers des suffrages des électeurs présents, pour que l'élection soit valide. Il rappelle aussi qu'aucun cardinal électeur *«ne peut être exclu du vote»:* des cardinaux seront, par exemple, tirés au sort, pour aller recueillir le bulletin des cardinaux malades.

Le délai de la tenue d'un conclave reste de 15 jours après le début de la vacance du Siège apostolique, mais les cardinaux ont la liberté, si tous sont déjà présents, d'anticiper, ou pour d'autres motifs *«graves»*, de retarder le conclave, mais on ne peut dépasser 20 jours de siège vacant. Ils peuvent, par conséquent, prendre le temps de consultations en assemblée générale, avant d'entrer en conclave; Benoît XVI ne leur impose pas de réduire le délai en comptant, par exemple, les 15 jours à partir de la date de l'annonce de la vacance.

Une forme de *«clôture»* est confirmée pour la Maison Sainte-Marthe (lieu de la résidence des cardinaux électeurs) et la Chapelle sixtine (lieu de l'élection), qui sont interdites aux personnes non-autorisées: le cardinal Camerlingue doit y veiller, avec l'aide du vice-camerlingue, à l'extérieur du conclave, et du substitut de la Secrétairerie d'Etat.

Toute activité de la Cité du Vatican doit être également organisée, pour sauvegarder la discrétion et la liberté du vote: personne, en dehors des personnes autorisées, ne peut approcher les électeurs (par exemple, sur leur chemin de la Maison Sainte-Marthe à la Chapelle sixtine, qu'ils peuvent effectuer à pied ou en navette).

Un logement spécial sera également prévu pour d'autres personnes assistant les cardinaux: le secrétaire du Collège cardinalice qui est secrétaire de l'assemblée électrice, le maître des célébrations liturgiques pontificales et les maîtres des cérémonies, les deux religieux prévus pour la sacristie, un religieux choisi par le cardinal doyen (n'est plus électeur; ayant plus de 80 ans, il ne sera pas parmi le collège électeur) ou par celui qui le remplace.

Tous sont tenus au secret sur l'élection, dont ils ne doivent parler à *«personne»* qui ne fasse partie du Collège des cardinaux électeurs et, ceci, de façon *«perpétuelle»,* et pas seulement pour le temps du conclave, sauf à la demande du nouveau Souverain pontife ou de ses successeurs. Le Pape écarte, ainsi, un doute que certaines indiscrétions *«a posteriori»* sur les scrutins passés avaient pu insinuer dans les esprits.

Il est prévu une prestation de serment pour le personnel assistant le collège des électeurs: on y promet notamment de ne faire aucun enregistrement audio ou vidéo, et on le prononce en touchant l'évangile, devant le cardinal Camerlingue ou un cardinal délégué par lui, en présence de notaires apostoliques.

Le mutu proprio recommande, en outre, que la messe pour l'élection du Pontife romain ait lieu le matin, pour qu'un premier scrutin ait lieu l'après-midi même.

Le document confirme l'exclusion de toute autre forme d'élection - par *«acclamation», «inspiration» ou par «compromis»*.

Il introduit une norme en cas de *«ballotage»:* lorsque plusieurs jours de votes et de pauses n'ont pas abouti à faire converger les deux tiers des voix sur un nom, le collège votera les deux candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix au dernier scrutin.

Dans ce cas, ces deux cardinaux en question ne peuvent plus voter: les deux tiers est la majorité des deux votants, c'est-à-dire les présents moins deux. Le Pape résout la question qui pouvait être l'objet de scrupule ou de contestation: en cas de ballotage, les candidats peuvent-ils voter pour eux-mêmes?

Non, ils ne votent pas non plus pour l'autre candidat, aucun des deux ne vote. Le maître des célébrations liturgiques pontificales fera office de notaire, pour consigner l'acceptation de l'élu, qui doit être ensuite, publiée, pour entrer en vigueur, l'Osservatore Romano.

Ces petites touches renforcent le système de l'élection non seulement dans le sens de la liberté des électeurs - le secret les protège en amont en aval, mais aussi en écartant ce qui pouvait laisser subsister un doute, quant à la validité de l'élection. De petites touches qui renforcent tout le dispositif, dans le sens du droit précédent.

Abbé Christian Noël DEMBI KOELA
Juriste et Islamologue

REFLEXION

A la découverte de la pensée sociale des évêques de la Conférence épiscopale du Congo-Brazzaville (CEC).

(Suite du précédent numéro)

En effet, L'Église s'intéresse au pauvre parce qu'il s'agit d'une dimension constitutive de sa mission (Actes 1,8). Le pauvre a toujours été et est au cœur de l'Église. Dans la bible et déjà dans l'Ancien Testament, Yahvé dénonce les mauvais traitements qui sont infligés aux pauvres: leurs biens sont détournés, ils travaillent pour un salaire dérisoire ne pouvant satisfaire le minimum vital (cf. Job 24, 2-12).

C'est pourquoi, la CEC prend position en ajoutant: *«Il nous a apparu impérieux de vous rappeler à vous chrétiens, hommes et femmes de bonne volonté les principes qui doivent mobiliser toute l'action de l'Église, à savoir: la dignité de la personne humaine, créée à l'image et la ressemblance de Dieu (cf. Genèse 1, 26), le principe du bien commun, la destination universelle des biens de la terre, le principe de solidarité. L'Église étant le Corps du Christ, il est donc de sa vocation de poursuivre l'œuvre de son fondateur et de prendre parti pour le pauvre. Il ne peut en être autrement. Ainsi, l'Église se déclare experte en humanité, non pas par une espèce d'auto-élection, mais par sa mission de révéler l'homme à lui-même.* Elle *«est en mesure de le comprendre dans sa vocation et ses aspirations, dans ses limites et ses malaises, dans ses droits et devoirs, et d'avoir pour lui une parole de vie à faire résonner dans les événements historiques et sociaux de l'existence humaine»* (cf. Populorum progressio). En ce sens, tout ce qui concerne l'homme concerne l'Église, non seulement sur le plan des réalités matérielles, mais aussi sur le plan de l'agir, qui est du domaine de la morale. Il s'agit de rendre l'humain *«plus humain»*.

De ce fait, la CEC fait le constat suivant: *«La pauvreté est multidimensionnelle. Elle peut être matérielle, économique, morale et sociale. C'est l'état de celui qui ne possède rien. Le pauvre est, de façon générale, celui qui n'a pas le nécessaire vital. C'est une personne sans ressources. À ce titre, nombreux sont les pauvres qui nous côtoient tous les jours. La tendance s'accélère et beaucoup de nos concitoyens vivent dans la précarité de manière dramatique, et dans des conditions indignes et déplorables. Notre enquête dans les différents Diocèses a révélé qu'il existe dans notre pays des situations d'extrême pauvreté. En 2000, les Institutions Internationales affirmaient que plus de 70 % des Congolais vivent en-dessous du seuil de pauvreté, avec moins d'un dollar par jour»*. Fort de ce constat amer, la Conférence Episcopale du Congo (CEC) propose ceci: *«Nous Évêques et Ordinaires du Congo, à la lumière de ce triste constat, encourageons toutes les initiatives qui s'inscrivent dans le sens de la réduction de la pauvreté»*. Elle est au cœur de la question, comme le relevait le Chef de l'État dans son message de fin d'année 2005 à la Nation, en disant que Notre pays a besoin de solutions et de réponses durables aux problèmes qui le préoccupent. C'est le cas notamment de la lancinante question sociale à laquelle, je le sais, il est urgent aujourd'hui, d'apporter quelques solutions. La lutte contre la pauvreté extrême est le premier Objectif du Millénaire qui suscite, de la part de tous, un réel engagement.

Abbé Giscard Stève MAYALA MAMPASSI
Prêtre de l'Archidiocèse de Pointe-Noire
Directeur diocésain de la Caritas

(La suite dans nos prochaines éditions)

INAUGURATION DU PONTIFICAT DE LEON XIV

Un événement historique plein de symboles

Successeur de Pierre et évêque de Rome, le Pape Léon XIV est désormais investi et installé comme 267e Souverain pontife de l'histoire de la papauté. La messe d'inauguration de son pontificat a eu lieu le dimanche 18 mai 2025 à la Place Saint Pierre de Rome, devant des milliers de fidèles.

Le nouveau Pape

Ici dans sa papamobile, saluant la foule

Robert Francis Prévost a pris le nom de Léon XIV après son élection le 8 mai dernier par les 133 cardinaux réunis en conclave dans la chapelle Sixtine, suite au décès du Pape François le 21 avril dernier. L'annonce de son élection a été faite par le cardinal Dominique Mamberti, prononçant le *«habemus Papam»* depuis le balcon de la loggia et non par le cardinal Jean Louis Tauran, d'illustre mémoire comme précédemment annoncé dans l'édition n°4282 du vendredi 16 mai 2025. Robert Francis Prévost a travaillé au Vatican où il a succédé au cardinal Ouellet, archevêque de Quebec, au Canada. Il était en charge du Dicastère pour les évêques. Deux ans seulement de cardinalat ont suffi pour que l'esprit de la fumée souffle sur un Américain de 69 ans, le 8 mai, pour faire de lui Souverain pontife. La valeur n'attend point le nombre d'années, dit un adage.

Au cours de la messe marquant l'inauguration de son pontificat, le Pape Léon XIV a évoqué la guerre en Ukraine, à Gaza et en Birmanie, appelant les belligérants à mettre un terme aux affrontements qui déchirent les populations. *«Je marcherai sur les pas de mon prédécesseur le Pape François, apôtre de la paix. Il faut éliminer les causes qui dégénèrent les conflits, afin de garantir la paix et la sécurité dans le monde»*, a-t-il souligné.

Cette déclaration, sous forme de serment, a été faite devant un parterre d'invités venus du monde entier, dont le président Ukrainien Volodimyr Zelenski; le vice-président américain et le Premier ministre canadien.

Pascal BIOZI KIMINOU

PELERINAGE ANNUEL DE LA CONFRERIE SAINTE RITA DE BRAZZAVILLE

L'abbé Presley Tavel Driss Nkodia a exhorté les dévots à cesser avec les pratiques inhumaines

Tout a commencé le jeudi 15 mai par la messe célébrée en la paroisse Saint François d'Assise par l'abbé Fred Henri Bethel Mbemba Makiza, administrateur de la quasi paroisse de Mabaya.

Les dévots pendant la veillée de prière

En effet, les dévots de la confrérie Sainte Rita des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville étaient en pèlerinage à la paroisse Saint Antoine de Padoue de Koubola, du 17 au 18 mai 2025. Un pèlerinage qui se déroule au mois de mai après l'exercice des Quinze jeudi de Rita et avant la fête patronale.

«Pèlerins de l'espérance», thème choisi par le Pape François, d'illustre mémoire, pour cette année jubilaire a permis aux dévots de méditer tout au long de la marche, qui a commencé par la paroisse Saint Nicolas de Makana comme point de départ, jusqu'à la paroisse Saint Antoine de Padoue. Ce thème est évocateur, à cela s'ajoute celui de l'archidiocèse de Brazzaville intitulé: *«Tous appelés, d'un seul cœur, à continuer la construction de notre confrérie dans l'espérance»* (Aggée 1,8). Malgré la grande pluie qui s'est abattue dans la localité de Mabaya-Koubola, les dévots n'ont pas baissé leurs armes, ils ont marché, avec des escales de méditation dans les quinze stations érigées pour la circonstance, à l'image du chemin de croix et des Quinze jeudi de Rita.

Au cours de la veillée de prière, en compagnie des abbés Welcome Malonga Louboula, vicaire à la paroisse Saint Joseph de Linzolo, et Rosel Olivier Mikoli, aumônier national adjoint de la confrérie Sainte Rita; l'abbé Presley Tavel Driss Nkodia, curé de la paroisse Saint Antoine de Padoue a invité les dévots de Sainte Rita de Cascia, notamment les femmes à cesser avec les pratiques inhumaines et dégradantes, du genre domination des époux. Il a illustré ses propos en prenant appui sur une scène qui s'est passée dans une ville africaine où une femme de foyer, chrétienne engagée, s'est permis de mettre un mauvais sort dans la sauce pour dominer un prêtre. Heureusement, le prêtre a eu sa vie sauve grâce aux chiens qui ont mangé cette nourriture et le mauvais sort s'est retournée contre elle-même. L'abbé Presley Tavel Driss Nkodia a mis en garde les dévotes qui se seraient engagées dans ce genre de pratiques en cette année jubilaire des cinquante ans de la confrérie Sainte Rita, de s'abstenir, avant que la sentence de Dieu les écrase.

La messe célébrée autour de 5 heures du matin par l'abbé Rosel Olivier Mikoli a marqué la fin du pèlerinage.

Pascal BIOZI KIMINOU

SIXIEME DIMANCHE DE PAQUES - ANNEE C

«Je vous donne ma paix»

Textes: *Ac 15,1-2.22-29); Ps 66 (67),2-3,5,7-8; Ap 21,10-14.22-23; Jn 14,23-29*

Vers la fin du Temps pascal, la liturgie prépare nos cœurs à accueillir le don de l'Esprit Saint, promis à l'Eglise par le Christ ressuscité, que nous célébrerons en la fête de la Pentecôte.

Jésus promet le don de l'Esprit lors de son *«discours d'adieu»*, quand l'espoir qu'il annonce doit se frayer un chemin dans l'angoisse occupant les cœurs de ses disciples. Evidemment, les disciples sont effrayés par la perspective de se trouver séparés de Jésus, catapultés dans un monde perçu comme hostile et menaçant. Mais les mots de Jésus ne transmettent pas un sentiment de crainte et de déconfort. Oui, il doit bien partir vers le Père, mais il rassure ses disciples de sa présence avec eux. Et encore plus que cela: il promet que Dieu le Père et Lui-même, ils viendront demeurer dans les cœurs de ceux qui l'aiment. Et il promet l'Esprit Saint, le *«Défenseur»* envoyé par le Père.

Ce mot, *«défenseur»*, est employé dans la version française pour traduire un vocable grec bien plus riche de signification. Le mot originel (*«paraclets»*) signifie littéralement *«Celui qui est appelé aux côtés de quelqu'un»,* et donc celui qui protège, réconforte, assiste, assume le rôle d'avocat.

C'est juste après avoir annoncé le don de l'Esprit Saint, que Jésus promet aux disciples la paix. Ou, plus précisément, il promet *«sa»* paix, qui n'est pas la paix donnée *«à la manière du monde»*. Arrivant jusqu'à nous, ces paroles de Jésus nous rassurent et nous bousculent aussi, nous réconfortent et nous secouent à la fois.

D'un côté, la promesse de Jésus nous rassure et nous réconforte, car elle nous révèle que nous sommes accueillis sous la protection du *«Défenseur»*. La paix promise par Jésus découle de sa présence et de son action à nos côtés. Mais nous ne pouvons pas interpréter ses paroles comme si elles nous inviteraient juste à reposer sous ses ailes, dans une tranquillité passive. La paix n'est pas à confondre avec le calme et la quiétude, qu'on chercherait comme une satisfaction personnelle ou communautaire. Il suffit d'observer que Jésus promet l'effusion de l'Esprit et le don de la paix au moment même de se livrer à la croix et à la mort. Et qu'il accomplira cette promesse en montrant ses plaies après la résurrection. Cela signifie que pour Jésus lui-même le don de la paix passe à travers l'offrande de soi-même selon la volonté du Père, à travers le sacrifice de sa vie. Rien à voir avec de la quiétude et du bien-être individuel.

Voilà, alors que, de l'autre côté, la promesse de Jésus vient aussi nous secouer. La paix que Jésus nous donne, pas à la manière du monde, est l'extension du Royaume de Dieu à toutes ses créatures, est la grâce d'être tous embrassés par la volonté du Père, qui nous appelle à accueillir tous, en tant que ses enfants, son projet d'amour éternel. La paix du Christ nous appelle donc à participer à sa mission d'amour, à accueillir la volonté du Père sur nous pour notre salut et le salut du monde. Et donc la paix du Christ nous invite à la sollicitude, à la mission, au témoignage, à la charité. Pas à l'inertie, au laxisme. Mais c'est là, que notre cœur est vraiment habité par la présence de l'Esprit, qui donne la paix: dans la volonté de Dieu, non dans la passivité. *«Cette paix est l'Esprit Saint, l'Esprit même de Jésus»* - comme le pape François l'expliquait. *«C'est la présence de Dieu en nous, c'est ''la force de paix'' de Dieu. C'est Lui, l'Esprit Saint, qui désarme le cœur et le remplit de sérénité. C'est Lui, l'Esprit Saint, qui délie les rigidités et apaise les tentations d'agresser les autres. C'est Lui, l'Esprit Saint, qui nous rappelle qu'à côté de nous il y a des frères et sœurs, pas des obstacles ou des adversaires. C'est Lui, l'Esprit Saint, qui nous donne la force de pardonner, de recommencer, de repartir, parce que nous ne pouvons pas le faire avec nos propres forces. Et c'est avec Lui, avec l'Esprit Saint, que nous devenons des hommes et des femmes de paix».*

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION
DE LA SOCIETE SEN RUI INDUSTRIES en sigle «S.R.I»

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 02 Avril 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 07 Avril 2025, sous le **folio 065/2 N°527**, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: SEN RUI INDUSTRIES en sigle «S.R.I»;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA ;
Siège social: Tchissanga dans le département du Kouilou, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
Exploitation forestière; Transformation des produits forestiers; Commercialisation des produits forestiers; Import-Export des produits forestiers; Import-Export des équipements et matériels divers; Travaux de génie civil; Travaux de construction des ouvrages; Travaux de recherche d'exploration; Travaux d'extraction semi industrielle; Travaux de recherche industrielle des mines.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur CHENG RENDONG;
RCCM: CG-PNR-01-2025-B13-00071.

Pour insertion légale

- Maître Léole Marcelle KOMBO -

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE KHEPER

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 15 Avril 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 16 Avril 2025, sous le **folio 073/47 N°2878**, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: KHEPER;
Forme: Société à Responsabilité Limitée;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA ;
Siège social: Centre-ville, vers le rond-point des Amoureux, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
Inspection et Radio protection; Inspection et contrôle de matière radioactive; Mise à disposition des PCR (Personne Compétente en Radioactivité); Logistique; Maintenance industrielle; Travaux en hauteur sur corde; Assainissement et gestion de déchets; Mise à disposition d'équipement; Prestation de service général en bâtiment; Inspection et control des ondes des Radio.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur GARCIA KITOKO Pichel Eric;
RCCM: CG-PNR-01-2025-B12-00073.

Pour insertion légale

- Maître Léole Marcelle KOMBO -

Vaincre la haine: C'est possible!

SOCIETE CIVILE

Vaste mobilisation pour la gouvernance forestière

Au cours d'un atelier organisé par l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), lundi 5 mai 2025 au Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) à Brazzaville, les organisations de la société civile ont plaidé pour l'amélioration de la gouvernance forestière au Congo, à travers l'observation de la mise en application de la législation et règlementation forestière.

Les participants à la fin des travaux

Cet atelier a été coorganisé par la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) et la Plateforme pour la gestion durable des forêts (PGDF), avec l'appui technique de l'organisation internationale Fern. Les travaux ont été présidés par Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'OCDH. L'objectif était de valider la note de position sur l'attribution des titres illégaux à certaines sociétés forestières, par manque de textes d'application de la loi 16-2020 du 20 nombre 2020, ou du code forestier.

Depuis 2020, le pays dispose d'un nouveau code forestier, mais qui manque cruellement de textes d'application. Le processus d'élaboration de ces textes demeure très lent. Certaines sociétés forestières possèdent des conventions arrivées à terme. Elles veulent continuer à exploiter le bois, mais la nouvelle loi forestière n'a pas pris en compte cette situation de vide juridique. Les titres contenus dans le nouveau code forestier ne prévoient pas de formes d'autorisation. Cette nouvelle loi n'accorde que la convention d'aménagement et de transformation, le permis spécial et le permis domestique.

Pour faire face à la difficulté, l'administration a attribué des autorisations à certaines sociétés forestières dont les conventions sont arrivées à expiration, pour leur permettre de continuer à exploiter le bois. Cela n'est pas conforme à la règlementation en vigueur. Ces autorisations souffrent de beaucoup de manquements, notamment les engagements des entreprises forestières en faveur du développement local. Les autorisations ne tiennent pas compte du cahier des charges des populations. C'est un manque à gagner pour l'Etat et pour les communautés.

Les organisations de la société civile ont pris position par rapport à cette situation pour essayer de ''bousculer'' le Gouvernement, afin de trouver une solution. Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo a déclaré: «Ces autorisations ont été attribuées pour une durée d'une année. Mais, cette année 2025, ces sociétés forestières ont encore renouvelé ces autorisations. Cette pratique est dangereuse pour partir de renouvellement en renouvellement. Le Congo ne pourra pas tirer profit de cette forme d'exploitation du bois parce qu'il n'y a aucun engagement ».

Alfred Nkodia, coordonnateur du projet OI /flegt, Observation indépendante des forêts et coordonnateur de la plateforme pour la gestion durable des forêts (PGDF), a émis des inquiétudes et s'est appesanti sur les conventions qui sont arrivées à leur terme, les règles qui encadrent l'accès à la ressource forestière, les conséquences et les recommandations formulées à l'endroit particulièrement de l'administration forestière pour mettre de l'ordre. «La situation qui se passe actuellement dans le domaine de la gouvernance forestière inquiète, avec les titres qui ne sont plus conformes à notre législation. Les concessions forestières ne sont plus gérées sur la base des conventions préalablement signées entre les concessionnaires et l'Etat. Pourtant, depuis l'entame de 2000, le Congo s'est inscrit dans une logique de gestion durable des ressources forestières », a-t-il déclaré.

«Nous avons pu avoir l'ossature de notre note de position. Nous avons du pain sur la planche. Il y a beaucoup de choses qui se passent au niveau de la gouvernance forestière. Si nous, nous ne nous levons pas en tant qu'acteurs majeurs de la vie nationale, les choses vont aller à l'abîme. Il faut que les changements souhaités s'effectuent», a insisté Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo en clôturant les travaux.

Philippe BANZ

CAISSE DE RETRAITE DE LA BEAC

Un quart de siècle d'engagement en faveur des adhérents

La caisse de retraite de la Banque centrale (CRBC) fête cette année les 25 ans de sa fondation sous le signe de la solidarité. La cérémonie officielle marquant le lancement des activités de ce quart de siècle, organisée mercredi 14 mai 2025 à Yaoundé, au Cameroun, siège de la Banque centrale des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), a été suivie par visioconférence à travers les directions nationales dans les pays de la zone CEMAC. Elle a été présidée par le gouverneur Yvon Sana Bangui.

Le gouverneur procédant au lancement des festivités du 25e anniversaire de la CRBC,à Yaoundé

Le siège de la BEAC

Allocutions, expositions et projection d'un film documentaire retraçant les étapes clés de la Caisse ont permis de rendre hommage à l'organe de gestion des retraités de la BEAC pour son quart de siècle d'engagement au service de ses adhérents et de la communauté CEMAC.

Le gestionnaire de la CRBC, Josué Djoblona Geknewna, a rendu hommage aux pionniers. *«Ceux-là qui, par leur courage et leur persévérance ont posé et imaginé une retraite digne pour les femmes et les hommes qui œuvrent sans relâche à la banque centrale et au service de notre communauté»*, a-t-il déclaré.

Cette Caisse a connu une ascension en s'adaptant à l'environnement, malgré les turbulences économiques qu'elle a traversées. Aujourd'hui, a relevé Josué Djoblona Geknewna, *«cette institution représente plus de 260 milliards de francs CFA»*.

A son tour, le président du conseil de surveillance de la Caisse, Idriss Ahmed Idriss, a indiqué qu'après cinq cycles complets de résilience et d'adaptation, la stabilité de la CRBC est remarquable. *«Depuis 25 ans, le Conseil de surveillance maintient une ligne conforme aux meilleures pratiques internationales»,* a-t-il affirmé.

Pour sa part, le président de l'assemblée générale de la CRBC, Samuel Gako, a souligné que la Caisse répond aux attentes de ses adhérents. *«La CRB accomplit avec succès sa mission, celle de garantir le paiement juste, régulier et sécurisé des prestations de retraite»,* a-t-il affirmé.

La BEAC a créé la caisse de retraite de la banque centrale en 1999, au profit du personnel actif et retraité, ainsi que des ayant droits avec pour mission de garantir un régime de retraire complémentaire. Pour Yvon Sana Bangui, la création de cette institution, expression concrète d'une vision, celle d'une banque centrale soucieuse du bien-être de son personnel, est un pari gagné. *«Un pari sur l'avenir fondé sur les principes de solidarité, de prévoyance et surtout de responsabilité collective»*. Il a rassuré que son institution, en tant que promotrice de la CRBC, continuera à l'accompagner et veillera à son bon fonctionnement. Il a appelé les différents acteurs à garantir la pérennité de cette structure par la gouvernance.

Philippe BANZ

CABS PRO

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 1.000.000 Francs CFA
Siege Social : Pointe-Noire, Centre-Ville, 72 Rue de BOUYALA.
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM n° CG-PNR-01-2024-B12-00098

SOCIETE CABS PRO: MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du procès-verbal constatant les résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 05 avril 2025 de la société **CABS PRO**, société immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B12-00098**, l'Assemblée Générale a constaté et approuvé les résolutions suivantes:

I- CESSION DE PARTS SOCIALES

L'Assemblée Générale a constaté et approuvé la cession de la totalité des parts de Monsieur FIRAS KHALIL MICHEAL BALLOUT (le Cédant) à Madame BOUKORO NKOMBO Lucie Nathanaëlle (le Cessionnaire).

II- EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

L'Assemblée Générale a décidé d'étendre son objet social aux activités ci-après :
- Transport de passagers;
- Transport de marchandises;
- Déménagement;
- Location et vente de véhicules;
- Sécurité et gardiennage;

III- TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social dans un autre endroit de la ville de Pointe-Noire:
- **Ancien siège:** Place Tractafric en allant vers la Dirat;
- **Nouveau siège:** 72 rue de BOUYALA à quelques mètres de K-CHIMIE

IV- DEMISSION DU GERANT ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

L'Assemblée Générale a décidé de nommer **madame BOUKORO NKOMBO Lucie Nathanaëlle** en qualité de Gérante, en remplacement de Monsieur **Yohan Christ Stéphane IWANDZA**, démissionnaire.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire des statuts sous le numéro de formalité **CG-PNR-01-2025-M-05910 du 12 mai 2025.**

Numéro de dépôt: CG-PNR-01-2025-D-00497 du 12 mai 2025.

Pour avis.

COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION
DES FINANCES PUBLIQUES
BUREAU
PRESIDENCE
CABINET
N°0 1 2, /CNTR/P.-

REPUBLIQUE
DU CONGO
Unité
-Travail-
Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN SUIVI-EVALUATION

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) se propose de recruter un consultant en suivi-évaluation (CSE) aux conditions suivantes:

Missions:
Sous la supervision directe du Président de la CNTR, le consultant en suivi-évaluation (CSE) a pour missions, entre autres, de:
* superviser l'élaboration du manuel de suivi-évaluation des activités de la CNTR;
* concevoir et diffuser les outils de collecte des informations sur le terrain;
* analyser les écarts entre prévisions et réalisations, et formuler des recommandations pour prendre les mesures correctives qui s'imposent;
* assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations de ces différentes missions; animer la cellule de suivi-évaluation de la CNTR.

Qualification:
* Diplôme universitaire de niveau minimum BAC+5 en économie, en statistiques, administration publique, sciences politiques, ou discipline similaire;
* être de nationalité congolaise.

Expérience:
* Au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière de formulation et de suivi et évaluation des politiques publiques;
* Des capacités prouvées à travailler en milieu institutionnel avec des responsables des ministères et des partenaires au développement de haut niveau, ainsi qu'avec des responsables d'entreprises du secteur privé et d'entités territoriales décentralisées.

Langue: une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

Conditions de soumission:
Tous les candidats doivent envoyer leur CV, copies certifiées conformes des diplômes, attestations de travail et lettre de motivation (indiquant les attentes salariales).

Délai de recevabilité des candidatures:
Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse: 165, avenue Nelson Mandela à Brazzaville **au plus tard le 31 mai 2025 à 17h.**

Fait à Brazzaville, le 13 Mai 2025

Joseph MANAFOUAFOUA

World Bank Group

Consultant en gestion financière (STC-FM)
Lieu: Brazzaville, Congo

Le Groupe de la Banque mondiale, principale institution multilatérale de développement économique global, cherche à recruter un consultant en gestion financière (STC-FM) pour son programme en République du Congo. Le STC-FM travaillera avec l'équipe pays et les chefs d'équipe sur les projets et programmes financés par la Banque mondiale en République du Congo.

Description des tâches

Sous la supervision du spécialiste principal en gestion financière:

- Pour les projets/programmes en préparation: contribuer aux évaluations des risques en gestion financière, identifier les mesures d'atténuation des risques et proposer des arrangements à mettre en place pour assurer la bonne gestion financière des projets;
- Pour les projets/programmes en exécution: procéder aux revues de la gestion financière couvrant la gestion budgétaire et comptable, le contrôle interne, les flux de fonds, les rapports financiers et d'audit, y compris l'adéquation des compétences du personnel chargé de la gestion financière du projet/programme;
- Procéder à des examens du contrôle interne et de l'état des dépenses, en collaboration avec le spécialiste en gestion financière afin de déterminer l'éligibilité des dépenses imputées au financement de la Banque;
- Examiner les rapports financiers intermédiaires périodiques et les rapports d'audit interne et externe;
- Participer à des examens approfondis de projets/programmes ciblés et suivre la mise en œuvre des recommandations.
- Contribuer à l'évaluation des systèmes nationaux et à l'appui à la mise en œuvre des procédures fiduciaires.

Profil, aptitudes et compétences

- Titulaire d'un Diplôme d'Expertise Comptable ou d'un titre équivalent d'un institut comptable professionnel internationalement reconnu. Diplôme en cours de finalisation pourrait être accepté.
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente en gestion financière, audit financier légal et contractuel, y compris l'évaluation des cabinets d'audit, et la capacité à analyser l'impact des réserves et des points de contrôle dans les rapports d'audit assortis de réserves et des questions soulevées dans la lettre de gestion.
- Expérience en évaluation des risques, élaboration des stratégies d'atténuation, systèmes et procédures d'audit interne et de contrôle interne.
- Maîtrise de la revue des états financiers, incluant des états incluant des informations financières et non financières.
- Bonne connaissance de la gestion des finances publiques, des réformes de gouvernance et du secteur public.
- Bonne connaissance des normes comptables locales et internationales, et des normes internationales d'audit.
- La maîtrise du français et une connaissance pratique de l'anglais sont essentielles.

Candidature

Les candidats remplissant les conditions décrites ci-dessus doivent soumettre leurs candidatures à *hagossou@worldbank.org* **avec pour objet «Candidature au poste de STC-FM en République du Congo».** Seuls les candidats qualifiés seront contactés.

Maître Talitha Emma Sarah MALONGA Notaire, exerçant en l'Etude de Maître Felix MAKOSSO LASSI, Notaire, titulaire d'un Office à Brazzaville sis au n°68 Boulevard Dénis SASSOU NGUESSO, enceinte SOPECO, centre-ville, face Congo Telecom, République du Congo B.P: 1444, Tel. 00242 06.481.46.10.

SEAL AFRICA

SOCIETE A RESPONSABILITEE
AU CAPITAL DE: 1.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: Zone Industrielle, 204 Avenue Jean Marie MAVOUNGOU, 06-628-37-11
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO / RCCM N° CG-PNR-01-2025-B12-00052

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des statuts notariés en date du 12/03/2025, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: SEAL AFRICA

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Capital social: 1.000.000 FCFA, divisé en 3 parts sociales de … FCFA chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège social: Zone Industrielle, 204 Avenue Jean Marie MAVOUNGOU, 06-628-37-11, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

Objet social: Fabrication, vente des pièces mécanique et divers.

Durée: 99 ans.

Gérance: Monsieur **MONDJO Brice Régis**, de nationalité Congolaise, demeurant à Pointe-Noire, est nommé gérant.

La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B12-00052.**

Fait à Pointe-Noire, le 16/05/2025
Pour avis,
Le Notaire

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE SAMIH INTERNATIONAL en sigle «S.M.H»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 17 Mars 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 02 Avril 2025, sous le folio 063/01 N°233, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: SAMIH INTERNATIONAL en sigle «S.M.H»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: Ngoyo la plaine, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
Consignation maritime des navires; Transit (déclaration en douane); Logistique et transport; Divers; Manutention.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur **BAYENI Michel**;

RCCM: CG-PNR-01-2025-B13-00069.

Pour insertion légale

- Maître Léole Marcelle KOMBO -

CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal

Société par Action Simplifiée (SAS) au capital de 30 000 000 FCFA
Agréments CEMAC CF67 et CF129
54 Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Pointe-Noire
Tél: 06 663 50 60/05 546 50 60, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes des décisions adoptées en date du 19 février 2025 par l'associé unique de JS & CO succursale du Congo, il a été décidé de transférer le siège social de la succursale à compter du 12 mai 2025.

Ancienne adresse : 54 Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Pointe-Noire

Nouvelle adresse: Avenue Edouard Renard Zone Industrielle de la foire, Pointe-Noire

Mentions modificatives effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la législation en vigueur sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B21-00015.**

Pour avis

Rodez Aubin ILIMBI
Conseil Juridique et Fiscal – Agrément CEMAC n°CF129
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo.

PETITE ENFANCE

Nécessité d'un environnement éducatif sûr

Le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, avec l'appui de la Banque mondiale et autres partenaires, a organisé du 7 au 8 mai 2025, à Brazzaville, un symposium international sur l'éducation de la petite enfance (EPE). Il avait pour objectif de partager les avancées des interventions en matière d'accès à une éducation de qualité pour de nombreux enfants.

Les membres du gouvernement posant avec les élèves du préscolaire

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été placées sous les auspices de Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement général, qui avait à ses côtés les ministres Léon Juste Ibombo, des Postes, et Juste Désiré Mondélé, de l'Assainissement urbain, ainsi que Ousmane Bachir Deme, représentant par intérim de la Banque mondiale au Congo.

La rencontre a réuni plusieurs participants venus d'une dizaine de pays africains: Cameroun, Maroc, Sénégal, Kenya, Nigeria, Gabon, République Centrafricaine (RCA), Tchad et le Congo, pays hôte. Deux jours durant, ils ont examiné les politiques et les pratiques appropriées pour améliorer l'accès à une éducation préscolaire de qualité. Ils ont également échangé sur les réformes, les normes de qualité, la formation des enseignants, les modalités de financement et la création d'un environnement d'apprentissage propice pour les plus jeunes.

Au terme des échanges, le symposium a débouché sur des recommandations visant à orienter les politiques publiques en faveur du développement de la petite enfance.

Un échantillon représentatif des jeunes enfants a adressé un message aux autorités, leur rappelant le rôle crucial de l'éducation de la ''petite enfance''. *«La construction d'une maison démarre par la fondation et non par le toit»*, a-t-il rappelé.

Si, les pays d'Afrique au sud du Sahara améliorent progressivement l'accès à l'éducation de base, l'éducation de la petite enfance demeure encore peu développée avec un faible taux de scolarisation et une qualité insuffisante. Selon la Banque mondiale, seuls 21 % des enfants sont inscrits dans les programmes des primaires, cette participation est au-dessous de la moyenne mondiale estimée à 62 %. Le premier plan décennal de l'agenda 2063 de l'Union africaine (U.A) vise à atteindre au moins 86 % des enfants ayant l'accès à l'éducation de préscolaire en 2023. Mais, l'on a déploré que plusieurs pays n'ont pas encore atteint cet objectif. C'est dans ce contexte que le Congo s'est engagée dans les réformes en vue d'améliorer l'accès des enfants à une éducation de qualité.

Ousmane Bachir Deme, de la Banque mondiale, a réaffirmé l'engagement de cette institution financière à accompagner les pays dans la mise en place de politiques éducatives ambitieuses et fondées sur les domaines probants, dès les premières années de la vie. Les données mondiales montrent qu'investir dans la petite enfance, c'est investir dans le capital humain et dans le développement durable.

Pour le ministre Jean-Luc Mouthou, ce symposium a été un rendez-vous capital pour *«l'avenir de nos enfants et de nos sociétés. L'éducation de la petite enfance représente le premier maillon du système éducatif dans les politiques publiques. Mais, elle demeure trop souvent marginalisée».*

Philippe BANZ

SANTE

Que peut-on savoir sur l'hypertension arterielle?

Le 17 mai de chaque année marque la Journée mondiale de l'hypertension artérielle. Cette journée soutenue par l'OMS est l'occasion de sensibiliser la population mondiale aux risques liés à cette maladie silencieuse et à la prévention de ses complications souvent alarmantes. Aussi, elle incite au dépistage et à la prise en charge si nécessaire. L'hypertension artérielle est la première cause de décès dans le monde, selon l'OMS.

Un geste capital pour la détection de l'hypertension A

L'hypertension artérielle (une pression sanguine trop élevée) est la première cause de maladies chroniques souvent évitables telles que les maladies cardiovasculaires, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), et les insuffisances rénales. Selon les données de l'OMS, 62% des AVC et près de la moitié des maladies cardiaques ischémiques (infarctus) sont attribuées à une pression artérielle élevée. 26,4 % de la population mondiale adulte souffre d'hypertension artérielle. En 25 ans, on dénombre une augmentation de 65 % des cas d'hypertension artérielle. Cette maladie est souvent asymptomatique, c'est pourquoi la surveillance régulière de la tension artérielle est importante.

Selon le rapport sur les conséquences désastreuses de l'hypertension artérielle au niveau mondial publié en 2023, ainsi que des recommandations sur les moyens de vaincre ce trouble qui tue environ quatre personnes sur cinq souffrant d'hypertension artérielle ne sont pas traitées correctement, mais si les pays peuvent étendre la couverture des traitements, 76 millions de décès pourraient être évités entre ''2023 et 2050''.

Le nombre de personnes hypertendues (dont la tension artérielle est égale ou supérieure à 140/90 mmHg ou qui prennent des médicaments antihypertenseurs) a doublé entre 1990 et 2019, passant de 650 millions à 1,3 milliard. Près de la moitié des personnes hypertendues dans le monde ignorent actuellement qu'elles le sont. Plus des trois quarts des adultes hypertendus vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, précise le rapport. *«Les programmes de lutte contre l'hypertension restent négligés, peu prioritaires et très insuffisamment financés. Pour parvenir à la couverture sanitaire universelle, fondée sur des systèmes de santé efficaces, équitables et résilients et axés sur les soins de santé primaires, chaque pays doit renforcer la lutte contre l'hypertension»*, a dit le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus à la 78e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

L'âge et certaines prédispositions génétiques peuvent accroître le risque d'hypertension artérielle, mais ce risque peut aussi augmenter en raison de facteurs modifiables tels qu'une alimentation riche en sel, l'absence d'activité physique et la consommation excessive d'alcool.

En termes de prévention, quelques habitudes sont à adopter: un mode de vie adapté et un contrôle régulier de la tension. S'abstenir du tabac, car il accélère le rythme cardiaque et augmente la pression sanguine; opter pour une alimentation équilibrée, en consommant plus de légumes et fruits, parce que le potassium contenu dans ces aliments aide à abaisser la tension artérielle. Le sel et l'alcool sont à consommer avec modération. Veillez à la prise de poids et intégrer l'activité physique régulière dans votre vie. ''L'OMS conseille au moins 30 minutes d'activité physique au quotidien pour les adultes et 60 minutes pour les jeunes''.

E.M.O.

CMJ & PARTNERS
— Conseil juridique & fiscal —

INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire en date du 09 Avril 2025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire Centre), le 07 Mai 2025, sous le numéro 3425, folio 085/40, constatant les décisions, l'actionnaire unique de la société **LUKOIL UPSTREAM CONGO,** société anonyme unipersonnelle au capital de 10 000 000 Francs CFA, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, 6ème étage de l'immeuble Maisons Sans Frontières, Rond-point Antonetti, Centre-ville, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de la ville de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2019-B15-00012,** a décidé de:

- L'augmentation du capital social de la société à hauteur de **Dix Millions Cent mille (10 100 000) FCFA,** par l'émission d'une (1) action nouvelle assortie d'une prime conformément aux dispositions de l'article 562 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique **(AUDSCGIE).**

- Procéder consécutivement à la résolution ci-dessus, à la modification des articles **6 (Apports)** et **7 (Capital Social)** des statuts.

Ledit procès-verbal a été déposé au greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 12 Mai 2025 sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00498.**

Pour Avis

Roche MABIKA
Gérant
CMJ & Partners
Société Agréée CEMAC N° SCF 029
roche.mabika@cmj-partners.com

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE DE LA LIBERATION

Des kits de récompense pour les meilleurs élèves

L'association des anciens élèves du lycée de la Libération (ALL) que dirige Aaron Makinou a organisé pour la treizième fois une cérémonie de congratulation aux meilleurs élèves du lycée Pierre Savorgnan De Brazza, appelé autrefois lycée de la *''Libération'',* au titre des premier et deuxième trimestres de l'année scolaire 2024-2025. C'était le samedi 17 mai 2025 dans l'enceinte de cet établissement.

Les membres de l'ALL, le personnel du lycée et les lauréats

Le Dr Davy Kombo, en tête de la délégation de l'ALL, a procédé à la remise des prix à la vingtaine des meilleurs élèves (filles et garçons), toutes séries confondues (A, D et C). Ces prix étaient composés des dictionnaires de français, des ouvrages de mathématiques, de physiques, etc, en fonction des séries des lauréats. Les lauréats ont obtenu les moyennes oscillant entre 12 et 14/20. *«Notre association ne ménagera aucun effort pour élever le niveau scolaire en récompensant ceux qui se distinguent par le travail, comme les 27 de ce jour. Le lycée Savorgnan De Brazza demeure dans le cœur des membres de l'association ce beau monument plein d'excellence qui nous a tous formés»,* a dit le Dr Davy Kombo.

Tout de même, le réprésentant du président de l'ALL a invité tous les élèves au travail, car il est le gage du succès. A l'heure où la jeunesse tant à se jeter dans la délinquance, avec toutes les influences extérieures, Davy Kombo a demandé aux élèves de se référer à eux, parce que s'ils avaient brillé par le banditisme, *''ils ne seraient pas revenus pour leur apporter ce soutien''.*

La communauté éducative de ce lycée par la voix du proviseur du lycée A, Germain Kombo Gala a remercié l'association pour le geste et a exhorté les élèves à redoubler d'efforts pour que lors des prochaines éditions le nombre de lauréats soit en hausse. Aussi, les a-t-il invités à bannir les antivaleurs qui régressent le lycée.

Un repas fraternel a été offert aux lauréats ainsi qu'à leurs parents et autres invités.

Outre les cérémonies d'émulation, l'ALL qui entend hisser le lycée qui a fait d'eux des hommes et des femmes utiles dans la société a déjà réalisé plusieurs actions au profit de ce lycée. On peut noter la sécurisation de certains bâtiments par la pose des grilles métalliques; la dotation d'une dizaine d'ordinateurs à l'administration scolaire; la réfection de plusieurs sanitaires en 2013.

A signaler que l'ALL est basée en France où réside actuellement son président. Comptant à sa création uniquement les élèves sortis de cet établissement scolaire, elle est désormais ouverte à toutes les catégories et compte à ce jour 21 membres résidant majoritairement en France. Association apolitique et à but non lucratif, l'ALL a pour but de valoriser le lycée Savorgnan De Brazza au Congo et à l'extérieur. Elle contribue à la promotion du rayonnement de l'image du Congo.

Germaine NGALA

HOMMAGE

Rapha Bounzeki, le musicien qui a su concilier Sape et musique

Dix-sept ans de la disparition de l'illustre artiste-musicien Rapha Bounzeki (Bernard Bounzeki à l'état-civil), l'association des sapeurs du Congo, sous la conduite de Maxime Pivot Mabandza, a rendu un vibrant hommage au disparu. C'était ce 10 mai 2025 à travers une cérémonie aux multiples symboles.

Rapha Bounzeki «Aphara»

Auteur-compositeur, chanteur et danseur hors-pair, *''Le Brazzavillois''*, comme aimaient à l'appeler certains fans, est décédé le 10 mai 2008. Il a fait partie d'un certain nombre d'orchestres de Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire, dont le plus illustre fut Véritable Mandolina, avant de se lancer dans une carrière solo. L'artiste a su concilier la musique et la Sape.

Rapha Bounzeki s'est révélé au public au début des années 80 et a laissé plusieurs titres à succès qui sont encore d'actualité comme: *''Christianisé''*; *''Parisiien refoulé''*; *''Le départ pour l'école''*.

La commémoration a commencé par le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe de l'artiste au cimetière du centre-ville, comme symbole de l'amitié que les sapeurs ont eu avec l'artiste.

Maxime Pivot Mabandza a souligné: *«Rapha Bounzeki, qui était encore appelé ''roi de la Sapologie'', a quitté ce monde certes, mais nous ne l'avons pas oublié ainsi que ses oeuvres. Nous sommes venus lui rendre hommage. Nous ne sommes pas seuls, d'abord au nom du ministère en charge de l'Industrie culturelle, de tous les sapeurs du Congo-Brazzaville et de celui du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le premier sapeur congolais. Nous sommes venus rendre hommage à notre icône de la Sapologie décédée il y a dix-sept ans. Nous venons toujours lui rendre hommage parce que c'est lui qui a valorisé la Sapologie et il a gardé cette identité de Brazzavillois Bounzeki parce qu'il était un grand musicien»*, a-t-il rappelé. En souvenir de l'artiste, quelques chansons ont été fredonnées sur place.

Les sapeurs rendant hommage à l'artiste en dandinant

Dans la deuxième phase de la journée, les sapeurs se sont retrouvés dans le premier arrondissement Makélékélé où ils ont observé une minute de silence en mémoire du disparu, avant de passer à la *«diatance»* (la marche version sapologie) qui s'est faite au rythme de la musique de Rapha Bounzeki dont les œuvres restent à jamais gravées dans le psychique des mélomanes.

Elégamment habillé, un sapeur a fait savoir: *''Rapha Bounzeki était un artiste-musicien accroc à la sape, il l'a prouvé à plusieurs reprises, lors de différents évènements, personne ne peut l'ignorer. Et la Sapologie c'est notre identité, soyons fiers de ce que nous sommes, de ce que nous représentons, c'est une authenticité. Ne pensons pas que la Sape est quelque chose de vulgaire, non! Bien au contraire, c'est un phénomène que l'on doit reconnaître comme tel à sa juste valeur''*.

Dans l'ensemble, les sapeurs ont remercié Maxime Pivot Mabandza pour cette initiative. Ils ont souhaité qu'il en soit ainsi chaque année, tout en sollicitant l'apport du Gouvernement lors des prochaines cérémonies. *«La Sape est un phénomène de société qui détourne les gens de la violence, un brassage de la jeunesse de toutes les ethnies afin de cultiver le vivre-ensemble. Vu sous cet angle, cela devrait être pris en compte par nos autorités»*, a-t-il conclu.

Rapha Bounzeki *«Aphara»* était né le 4 août 1961 à Brazzaville et il est mort le 10 mai 2008 des suites d'un malaise causé par une crise d'hypertension. Il avait 47 ans.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE

Décès en France de Régis Touba ''Le Grand Tigre''

Figure emblématique du groupe Extra Musica, auteur-compositeur, chanteur, danseur, animateur, Régis Touba surnommé *''Le Grand Tigre''* s'est éteint brutalement le 15 mai 2025 en France où il résidait depuis quelques années. L'artiste dont la silhouette et l'énergie étaient familières à des générations de mélomanes, a succombé à un malaise sur son lieu de travail, laissant derrière lui une communauté artistique bouleversée et un héritage musical indélébile.

Régis Touba surnommé ''Le Grand Tigre''

Dans le cercle de la rumba congolaise et du ndombolo, Régis Touba était avant tout une trajectoire singulière et une identité remarquable. Dans les premières années d'Extra Musica, il s'impose par sa présence scénique et son charisme, devenant rapidement l'un des piliers du groupe fondé à Brazzaville au début des années 1990. Sa prestation remarquée dans le clip *''Freddy Nelson''*, où il arbore la fameuse veste rouge, le propulse au rang d'icône et lui vaut le surnom qui ne le quittera plus jamais. Il incarne l'esprit d'Extra Musica, participant activement à l'ascension fulgurante du groupe sur la scène internationale.

Cependant, l'histoire d'Extra Musica est également jonchée de séparations de toutes sortes. En 1998, par exemple, lors de la grande scission, Régis Touba prend son envol avec Extra Musica International, aux côtés de Quentin Moyascko, Durel Loemba et d'autres compagnons de route. Il poursuit ensuite l'aventure avec Z1 International, marquant les esprits avec la célèbre danse *''tchékélé''*, symbole de créativité et de renouveau dans le paysage musical congolais. Toujours en quête d'innovation, il multiplie les projets, les collaborations et les scènes, avant de signer en 2005, un retour remarqué au sein d'Extra Musica, puis de se lancer dans une carrière solo avec le titre *''L'homme à la veste rouge''*.

Ces dernières années, Régis Touba avait opéré un virage profond dans sa vie. Devenu chrétien pratiquant, il s'était éloigné des scènes et des rythmes profanes qui avaient fait sa renommée, privilégiant une existence discrète et tournée vers la foi.

Sa disparition soudaine laisse un vide immense dans le cœur de ses proches, de ses anciens compagnons de route et de nombreux mélomanes des deux Congo et d'ailleurs.

Malgré les divisions et les chemins divergents, la grande famille Extra Musica, autrement le clan qui s'identifie à cette appellation, pleure l'un de ses fondateurs. Régis Touba est le premier membre du cercle originel du groupe à quitter ce monde. L'artiste s'en va, mais ses œuvres multidimensionnelles continueront à résonner longtemps dans la mémoire collective. Adieu l'artiste!

Alain-Patrick MASSAMBA
(Avec CG SMART)

LITTERATURE

Le Congolais Huppert Malanda primé en Italie!

L'écrivain et poète congolais Huppert Malanda a remporté le prix international de poésie Léopold Sédar Senghor, section *''Poésie inédite en français''*. Il s'agit d'un prestigieux prix international décerné le 10 mai 2025 à Milan, en Italie.

Huppert Malanda

Deux Algériens, une Polonaise, Un Italien, un Roumain, un Américain, un Espagnol, un Marocain et un Haïtien figuraient parmi les finalistes et pouvaient remporter ce Prix, mais le jury a finalement porté son choix sur l'écrivain congolais. Huppert Malanda a été primé pour ses œuvres *«Lampedusa», «La plus précieuse version du soleil»* et *«La parole des fleurs»*. Ces trois poèmes qui font la promotion des valeurs universelles, *«se veulent vecteurs de paix, de solidarité et de dialogue entre les peuples et des cultures propres à l'idéal de la poétique du grand poète Léopold Sédar Senghor»*.

Le prix, d'une valeur de 5.000 euros (3.275.000 francs CFA) a été offert par la CGIL SPI, la plus grande confédération italienne du travail, et l'Académie internationale Léopold Sédar Senghor qui promeut des voix poétiques de plusieurs horizons. Des poètes venus de tous les continents ont participé à cette 10e édition. Outre le Congo, la France, la Belgique, l'Espagne, Haïti et la Roumanie ont également été primés dans d'autres sections.

Lors de cette cérémonie, le président fondateur du Prix, le professeur Cheikh Tidiane Gaye, a souligné la valeur de la poésie en tant que langage universel capable de construire des ponts entre les cultures. Un remerciement particulier a été adressé à toutes les institutions qui ont rendu possible cette édition du Prix, en particulier la ville de Milan, l'ambassade de France en Italie et le Dicastère pour la culture et l'éducation du Vatican.

Le Prix international de poésie Léopold Sédar Senghor, ouvert aux poètes écrivant en français et en italien, porte la vision humaine de l'ancien président sénégalais Senghor en mettant en lumière des oeuvres poétiques qui favorisent la compréhension mutuelle entre les peuples.

Rappelons que Huppert Malanda est, entre autres, président de l'atelier Senghor-bureau de liaison des poètes du Congo et membre de l'Académie mondiale de poésie Léopold Sédar Senghor. Ce haut fonctionnaire municipal est déjà récipiendaire d'une quarantaine de distinctions littéraires internationales, en France, en Italie, au Sénégal, au Maroc, en Egypte, au Pays-Bas, au Gabon, au Canada et aux Etats-Unis, notamment.

G.-S.M.

Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA
Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville, sis
215 bis, Rue de la Musique Tambourinée centre-ville
Tél.06.648.85.83/05.542.17.01
E-mail: bertinmandilou@Yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE MOBIKISSI MONEY
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F CFA
Siège: 10, Rue Loutété (Moukondo)
BZV/01-2024-B 12- 00245

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société dénommée **«MOBIKISSI MONEY-SARL»**, ont été reçu par Maître **Bertin MANDILOU LOUFOUA** en date à Brazzaville du quatorze mai 2025, dûment enregistrée à Brazzaville la même date, aux Domaines et Timbres de la Plaine sous **Folio 085/22, n°2474**, il a été procédé à la Dissolution Anticipée de ladite Société sus énoncée.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 15 mai 2025, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA

FOOTBALL CONGOLAIS

Les contours de la décrispation se dessinent

La FIFA ayant levé le 14 mai dernier la suspension causée par la crise qui a secoué la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), le Comité exécutif réinstallé a entamé lundi 19 mai 2025 à son siège une série de rencontres. Avec les différentes catégories de clubs et structures affilées, il s'est agi de sortir du marasme dans lequel est englué le sport-roi national.

Il régnait une atmosphère particulièrement conviviale ce lundi 19 mai au siège de la FECOFOOT, lors de la première réunion entre le Comité exécutif (Comex), avec à sa tête son président, Jean-Guy Blaise Mayolas, et les dirigeants des équipes de Ligue 1. Une atmosphère qui laissait planer *«la naissance d'un vent nouveau»,* comme l'a dit un participant. L'objectif de cette rencontre et celles à venir est de tracer les esquisses d'une relance des compétitions et voir comment sauver la saison sportive 2024-2025 largement hypothéquée par cette crise qui aura duré environ dix mois et laissé des traces. Sur 13 clubs de Ligue 1, deux seulement étaient aux abonnés absents: V.Club-Mokanda de Pointe-Noire dont le représentant a manqué son vol et s'est excusé, et AS JUK, pour des raisons inconnues.

Des représentants des clubs

Au sortir de ce « conciliabule », on retient que le président Jean-Guy Blaise Mayolas s'est dit prêt à convoquer une assemblée générale ordinaire, cadre idéal, selon lui, pour s'expliquer ensemble sur les raisons qui ont conduit à la crise qui a paralysé l'instance et tout le football congolais. D'ores et déjà, pour le président, tout le monde a sa part de responsabilité dans la crise survenue.

Pour le reste, des propositions concrètes ont été faites par les représentants des clubs concernant la relance des compétitions locales et la représentation du pays aux compétitions interclubs de la CAF pour la saison 2025-2026. Le retard accumulé étant impossible à rattraper, il a été décidé de mettre une croix sur la Ligue 1 saison 2024-2025. Cependant, les clubs ont proposé que la FECOFOOT relance ses activités par l'organisation de la Coupe du Congo. Quant au championnat Ligue 1 2025-2026, il devrait débuter en septembre prochain.

Concernant la participation aux compétitions africaines, les clubs se sont mis d'accord pour reconduire l'AC Léopards de Dolisie et l'AS Otohô, respectivement en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération. Ce choix s'explique par le risque d'une perte dramatique de points qui peut impacter le classement continental des clubs congolais en cas de saison blanche en Afrique. Ce classement est basé sur les indices calculés en fonction de leurs performances sur plusieurs saisons.

Pour le retour dans les stades, le Comité exécutif se dit conscient des défis logistiques et financiers à venir. *«Cependant, des mesures seront prises pour assurer que ces aléas n'entravent pas la reprise des compétitions»,* a assuré Jean-Guy Blaise Mayolas.

G.-S.M.

Triste nouvelle: le Congo perd un grand serviteur du basket-ball

Il s'agit du coach Biyick (Douvingou Jacques Victor à l'état civil), décédé samedi 10 mai 2025 à Pointe-Noire. Il a su transmettre son savoir-faire à plusieurs générations de basketteurs de la ville océane. Repose en paix, légende !

VERSALIS CONGO
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital social de 1 000 000 francs CFA
Siège Social: 125-126, Avenue Charles de Gaulle
Pointe–Noire, Congo
RCMM CG/PNR-01-2016-B13-00957

AVIS DE MODIFICATION AU RCCM

Aux termes du procès-verbal des décisions ordinaires de l'actionnaire unique à Pointe-Noire en date du **02 avril 2025,** l'associé unique de la société **VERSALIS CONGO SARLU** a décidé de procéder à la modification de la gérance de l'entreprise suite à l'expiration du mandat des anciens dirigeants.

Il a décidé de nommer **Mme Alessandra Gius, M. Sergio Francantonio Lombardini et M. Renato Squadrone** en qualité de Gérants de la société, à compter de ce jour.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro de formalité **CG-PNR-01-2025-M-05835.**

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro **CG/PNR-01-2016B13-00957 du 30/04/2025.**

Fait à Pointe-Noire, le 06/05/2025

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

« AFRICAN CONGO CONSTRUCTION »
EN SIGLE A.C.C.
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital d'UN MILLION de FRANCS CFA
Siège Social : Centre-ville, derrière l'Ambassade de France, Immeuble de la Mfoa 2ème niveau, Brazzaville,
RCCM : CG-BZV-01-2013-B13-00355
REPUBLIQUE DU CONGO.

CHANGEMENT DE SIEGE AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée **«AFRICAN CONGO CONSTRUCTION»** en sigle A.C.C., en date à Brazzaville du 07 mai 2025, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 13 mai 2025, **sous Folio 084/34, n°2444,** deux résolutions ont été adoptées.

1- Initialement fixé à Brazzaville, Immeuble de la Mfoa 2ème niveau, derrière l'ambassade de France, centre-ville, Brazzaville, le siège social a été transféré dans la même ville au 6 bis, rue Kintélé, Talangaï. De même, l'Etablissement secondaire dénommé **«STAR CLEANING»** a été transféré à la même adresse ;

2- L'amendement des statuts au regard des modifications intervenues ainsi que les pouvoirs donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 mai 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-D-00497 ;**

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, **le 14 mai 2025, sous le numéro CG-BZV-01-2025-M-12846.**

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2025

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

REMERCIEMENTS

Le souvenir du docteur Gaston MOUANGA-YIDIKA, inhumé le 6 mai 2025, demeure vivant dans nos mémoires et y restera à jamais.
La famille Kahounga remercient tous ceux, officiels et particuliers, venus témoigner de leur affection et de leur soutien, suite à son décès survenu le 19 avril dernier à Brazzaville.
Docteur MOUANGA YIDIKA, que l'Eternel te garde auprès de Lui et te procure la paix éternelle. Amen

Blaise BIKINDOU

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P 4613- Tél : (242)05.534.46.83- E-mail : batia_paul@yahoo.fr-98, Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point ex « BATA », à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages-Pointe-Noire-Congo

Paul Bernard BATIA
Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société **«JING TAI PETROLEUM SERVICES CONGO»,** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 1.000.000 F CFA, RCCM **n° CG-PNR-01-2025-B13-00110,** ayant son siège social à Pointe-Noire, centre-ville, 133, Avenue Stéphane TCHITCHELLE régulièrement constituée, reçue en la forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA , Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 27 Février 2025, soumise selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le **07 Mai 2025,** à la recette de Pointe-Noire Tié-Tié, **folio 087/5 N°1637,** il a été décidé de :

-La nomination, pour une durée de quatre (4) ans, de Monsieur WANG TENG, en qualité de gérant de la société **JIG TAI PETROLEUM SERVICES CONGO SARLU.**

A cet effet, désormais, la société est gérée par monsieur WANG TENG qui assurera les fonctions de gérant pour une durée de quatre (04) ans.

Pour avis
Le Notaire

OpportunItaly
Il programma di accelerazione dell'export italiano.

Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale

ITA ITALIAN TRADE AGENCY

RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

in cooperation with UNICONGO
Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo
ECOUTER • PARTAGER • AGIR

Business Forum
Italy - Congo 2025

Brazzaville

26 - 27 May 2025

Du **26 au 27 mai 2025**, le Business Forum Italie-Congo se tiendra à **Brazzaville**, aux **Tours Jumelles,** un événement de promotion et de partenariat économique créé en collaboration entre l'Ambassade d'Italie en République du Congo et le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat.

Le **26 mai**, le programme du Forum comprend une **session plénière institutionnelle de haut niveau, des présentations d'opportunités et de potentialités d'investissement en Italie et en République du Congo, quatre sessions thématiques** au cours desquelles se rencontreront des entreprises, des institutions et des associations professionnelles, des rencontres **B2B** et **B2G** et des **visites ciblées,** qui se poursuivront aussi le **27 mai.** L'événement sera l'occasion de présenter les technologies et les productions italiennes et congolaises ainsi que des rencontres institutionnelles et bilatérales, représentant ainsi une opportunité d'une importance absolue pour renforcer et rendre la coopération italienne et congolaise encore plus dynamique, dans le cadre de la relance complète des relations à tous les niveaux dans le cadre du Plan Mattei.

Pour d'autres informations, veuillez consulter le site www.businessforum.acpce.cg

COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

BUREAU
PRESIDENCE
CABINET
N°0 1 1 /CNTR/P.-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN COMMUNICATION

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) se propose de recruter un consultant en communication aux conditions suivantes:

Profil du Consultant

- Être titulaire d'un Master en Journalisme, en Communication, relations publiques, marketing ou dans les domaines connexes;
- Être de nationalité congolaise;
- Démontrer une expérience d'au moins cinq ans dans l'élaboration de stratégies de communication et dans leur mise en œuvre (Joindre une stratégie de communication déjà élaborée par vos soins ainsi que des éléments probants de mise en œuvre);
- Maîtrise écrite et orale de la langue française avec une bonne connaissance de l'anglais ;
- Excellentes qualités rédactionnelles (Joindre un article publié, un rapport ou une publication);
- Disposer de compétences en organisation d'évènements avec une attention au détail;
- Maîtrise de Microsoft Office (MS Word, Excel, PowerPoint, et des outils du web);
- Bonne connaissance de l'utilisation des réseaux sociaux (Twitter particulièrement);
- Flexibilité, intégrité, professionnalisme, respect de la diversité et esprit d'équipe.

Conditions de soumission

Tous les candidats doivent envoyer leur CV, copies certifiées conformes des diplômes, attestations de travail et lettre de motivation (indiquant les attentes salariales).

Délai de recevabilité des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse : 165, avenue Nelson Mandela à Brazzaville au plus tard le 31 mai 2025 à 17h.

Fait à Brazzaville, le 13 Mai 2025

Le Président,

Joseph MANA FOUAFOUA

IN MÉMORIAM

Madame MOPENDZA née EKONDZA Agnès

24 mai 2019 - 24 mai 2025
Les années passent mais ton souvenir demeure inoubliable.
REPOSE EN PAIX MAMAN!

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La BEAC met en circulation une nouvelle gamme de pièces de monnaie «Type 2024»

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) annonce la mise en circulation, à partir du **2 avril 2025,** de sa nouvelle gamme de pièces de monnaie «Type 2024» dans les pays membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la modernisation des moyens de paiement en espèces amorcée le 15 décembre 2022 avec l'introduction de la nouvelle gamme de billets «Type 2020».

La gamme «Type 2024 » se compose de neuf (9) dénominations: 1 FCFA, 2 FCFA, 5 FCFA, 10 FCFA, 25 FCFA, 50 FCFA, 100 FCFA, 200 FCFA et 500 FCFA. Elle allie sécurité renforcée, durabilité environnementale et design distinctif. Les pièces sont fabriquées à partir de métaux résistants et respectueux de l'environnement, et arborent des gravures spécifiques illustrant l'intégration sous-régionale et l'émergence des États de la CEMAC. Une attention particulière est portée aux thèmes de l'éducation, de la place de la femme dans la société, de l'agriculture moderne et de la protection de la faune et de la flore.

A titre d'innovation, cette nouvelle gamme se caractérise par l'introduction d'une dénomination de **200 FCFA** qui prend en compte les besoins évolutifs des consommateurs en offrant une plus grande flexibilité dans les transactions en espèces. En outre, elle se distingue des gammes précédentes par la création d'un format spécifique avec **des pans pour les espèces de 50 FCFA et de 100 FCFA**, qui renforcent leur sécurité contre les usages illicites et facilitent leur identification par rapport aux anciennes gammes.

La BEAC précise que les pièces de la gamme «Type 2024» circuleront conjointement avec les pièces des anciennes gammes actuellement en circulation. Elle invite les populations de la CEMAC à adopter ces nouvelles pièces et à en faire un usage approprié, afin de fluidifier les transactions fiduciaires.

Le Gouverneur,

Yvon SANA BANGUI